

ASSEMBLÉE DIOCÉSAINE SYNODALE

DU 11 NOVEMBRE 2025



Document de
synthèse
du 24 mai 2025

Diocèse de Limoges

SOMMAIRE

- LES FRATERNITÉS MISSIONNAIRES p.5
- LES VEILLEURSp.9
- LES MINISTÈRES INSTITUÉSp.14
- LES RELAISp.19
- LES CONSEILS PASTORAUX DE PAROISSE
ET LES ASSEMBLÉES PAROISSIALESp.23
- LES CONSEILS ÉCONOMIQUES DE PAROISSEp.28
- LES INTENDANTS DE PAROISSEp.30
- LES ENSEMBLES PAROISSIAUX ET LES ZONES PASTORALES ...p.32
- LES ÉQUIPES D'ANIMATION PASTORALEp.37
- LE CONSEIL PASTORAL DIOCÉSAIN
ET LA RÉORGANISATION DES SERVICES DIOCÉSAINSp.39

PRÉAMBULE

Dans le cadre de la démarche synodale initiée par Mgr Bozo en 2023, plus de 170 délégués - représentants des différentes réalités du diocèse - se sont réunis à Ahun le 24 mai 2025 pour vivre une nouvelle assemblée diocésaine, après celle du 14 septembre 2024.

Les participants étaient répartis en 23 équipes qui ont partagé à partir du document de travail « Pour une Église missionnaire », selon la méthode de la Conversation dans l'Esprit.

Malgré le départ de notre évêque avant la promulgation d'orientations pour notre diocèse, il nous a semblé important de réaliser un document de synthèse de l'assemblée du 24 mai, de le communiquer à tous ceux qui ont pris part à la démarche synodale lors d'une nouvelle assemblée le 11 novembre sur 3 sites.

Cette synthèse s'appuie sur les comptes-rendus des différentes équipes et sur les réponses au questionnaire individuel que les participants avaient été invités à remplir en fin de journée.

Tout en étant conscients des limites d'un tel exercice, nous espérons que ce document reflètera le plus possible ce qui a été partagé dans les différentes équipes et individuellement, et qu'il pourra être un outil précieux pour notre prochain évêque afin de l'aider à mieux connaître la situation de notre diocèse et lui permettre de réfléchir à une nouvelle organisation possible.

Nous remercions chacun pour sa pleine contribution à la construction de l'édifice commun : l'Église diocésaine d'aujourd'hui et de demain !

L'équipe diocésaine synodale

QUESTIONNAIRE

Vous trouverez tout au long du document divers graphiques présentant les résultats du questionnaire individuel. 169 personnes y ont répondu.

Leur provenance était la suivante :

- 39,9 % : Grand Limoges
- 36,8 % : Haute-Vienne rurale
- 23,3 % : Creuse

Pour certaines questions, les participants devaient exprimer leur avis en utilisant une échelle de réponse de 1 à 5 selon la légende suivante :

- 1 : PAS DU TOUT D'ACCORD
- 2 : PLUTÔT PAS D'ACCORD
- 3 : NEUTRE
- 4 : PLUTÔT D'ACCORD
- 5 : TOUT À FAIT D'ACCORD

LES FRATERNITÉS MISSIONNAIRES

I. SYNTHÈSE DES ÉQUIPES

■ Le Christ au centre de la fraternité

- Beau projet de réunir, avec le Christ au centre, des personnes diverses et pas seulement par affinité, pour partager la Parole, s'intéresser à la vie locale, prier les uns pour les autres, prendre plaisir à se retrouver dans la convivialité, créer des ponts, être ouverts d'esprit.
- Retour aux communautés chrétiennes primitives : c'est un état d'esprit plus qu'une invention nouvelle. Jésus n'a pas donné de consigne pour organiser l'Église, mais d'aimer et d'être fraternels.

■ Témoigner et construire des communautés vivantes

- Témoigner individuellement et collectivement, c'est annoncer la Bonne Nouvelle.
- Les communautés naissent des personnes telles qu'elles sont, là où elles en sont, plutôt que d'un clocher territorial.
- Les fraternités se fondent sur la rencontre, sur l'acointance spirituelle ; elles s'adaptent au milieu et valorisent la proximité géographique.
- Elles permettent de ne plus être consommateurs mais acteurs de la vie ecclésiale, abolissant la frontière entre foi et quotidien.
- Elles deviennent des noyaux rayonnants.

■ Se garder de l'entre-soi et oser l'ouverture

- Avec qui es-tu chrétien ? Attention à l'entre-soi des petits groupes sclérosés, à la difficulté de sortir de sa paroisse, surtout en rural.
- Ne pas plaquer des modèles figés, mais inventer. Comment constituer des fraternités qui durent ? Comment impliquer et accueillir ?
- L'Église doit être perçue comme accueillante — un véritable "sacrement de la rencontre".

■ Adapter les fraternités aux contextes et aux lieux

- Réunis par le Christ et la Parole de Dieu, les fraternités sont des lieux de respiration, particulièrement pertinents en milieu rural.
- Leur mise en place nécessite de s'interroger sur les lieux : église, domicile, salle paroissiale, espace municipal... et sur les horaires pour rejoindre actifs, jeunes, familles ou aînés.
- Penser intergénérationnel et redonner une place centrale à la famille.

■ Des groupes fraternels simples et ouverts

- Former des groupes à taille humaine (8 à 12 personnes) autour de la Parole et de la vie partagée.
- Redéfinir "missionnaire" : non pas celui qui convertit, mais celui qui témoigne et accueille.
- Vivre la fraternité à la manière des premiers disciples, dans la simplicité et la convivialité.

■ Accueillir et intégrer largement

- Ouvrir les groupes au "tout-venant" : personnes éloignées, nouveaux arrivants, catéchumènes, couples préparés au mariage.
- Permettre à chacun de retrouver une place dans l'Église en tenant compte des épreuves de vie plus que du degré de pratique.
- Savoir s'adapter aux personnes et aux réalités locales, éviter la surcharge de réunions et rester concrets.

■ Des fraternités enracinées et incarnées

- Elles partent d'initiatives simples : repas, fêtes, rencontres conviviales autour de thématiques porteuses (écologie, vie associative...).
- Elles s'ouvrent à la vie locale et aux institutions, tout en se renouvelant sans cesse pour ne pas se figer.
- Être "en sortie" : aller sur de nouveaux lieux, être visibles, tisser des liens entre fraternités.

■ Cohésion paroissiale et accompagnement

- Rester unis à la paroisse.
- L'unité n'est pas uniformité, mais complémentarité.
- Le charisme des responsables est à accompagner ; les ministères institués peuvent soutenir sans étouffer la créativité.
- Faire confiance à l'Esprit Saint, sortir des cadres et garder un souffle joyeux.

■ Partir de l'existant et renforcer la communion

- Beaucoup de groupes existants (Bible, SEM, MCR...) sont déjà des fraternités missionnaires sans le nom.
- Plutôt que créer, redynamiser l'existant.
- Créer des liens entre paroisses et diocèse : mieux se connaître, se visiter, donner à chaque groupe une dimension pastorale commune.

■ Vigilance, souplesse et liberté

- Être ouverts, transparents, reliés à la paroisse.
- Donner de la liberté et de la vitalité aux laïcs.
- Préférer une légère structure à la complexité des "mille-feuilles" : nourrir ce qui existe plutôt que multiplier les couches.

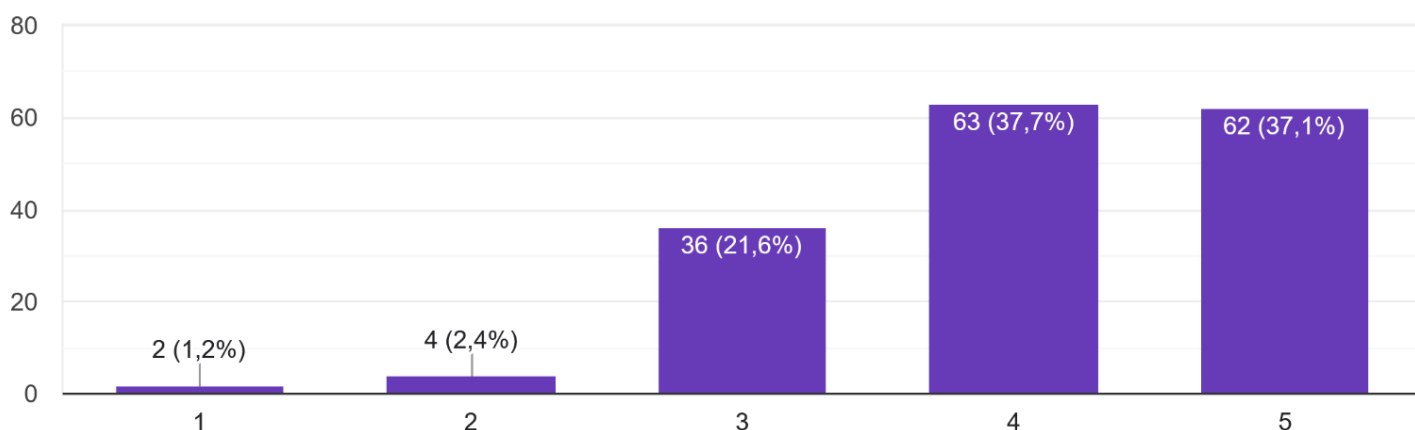
■ Conversion, formation et renouvellement

- Ces fraternités sont un appel à penser autrement et à vivre une conversion communautaire.
- Elles nécessitent une formation solide à l'écoute, à la Parole et à la vie fraternelle.
- Elles refondent l'Église à sa base : là où les messes ont disparu, elles maintiennent la présence chrétienne et nourrissent la paroisse.

II. QUESTIONNAIRE

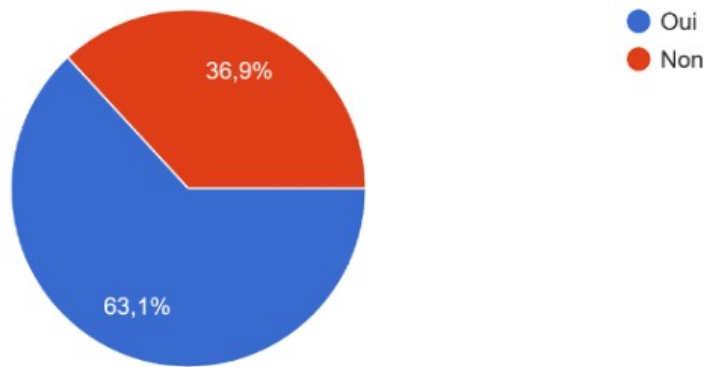
1. Pensez-vous que les fraternités missionnaires contribueront, à l'avenir, à dynamiser nos communautés paroissiales pour les rendre plus missionnaires ?

167 réponses



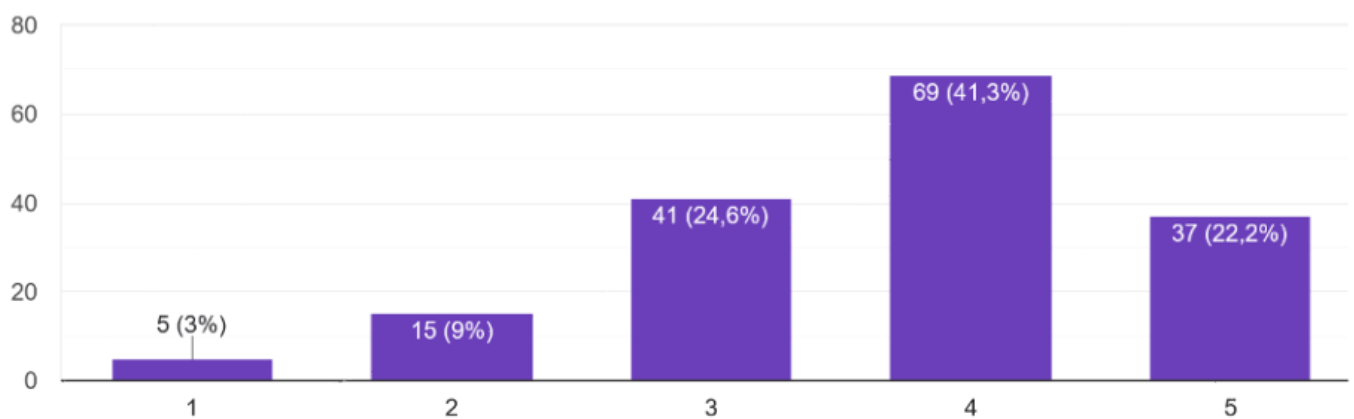
2. Faites-vous déjà partie d'un groupe pouvant être considéré comme une fraternité missionnaire ?

168 réponses



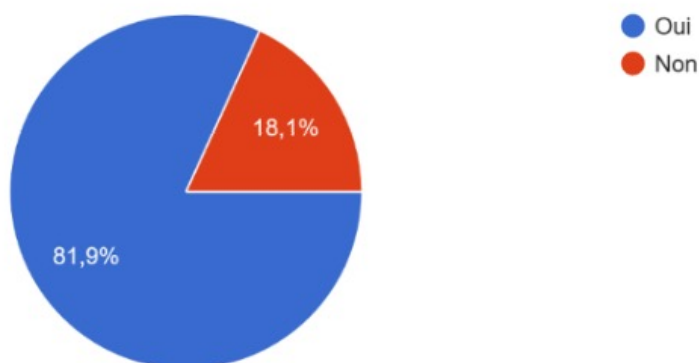
3. Imaginez-vous possible le développement de fraternités missionnaires dans votre relais ou votre paroisse ?

167 réponses



4. Seriez-vous prêt à promouvoir les fraternités missionnaires ?

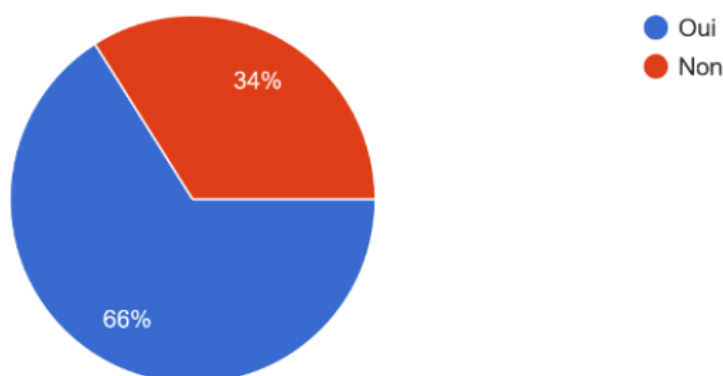
160 réponses



Certains redoutent le « mille-feuille » ; mais la très grosse majorité est favorable, même si beaucoup pensent que ces fraternités existent déjà.

5. Sur le territoire de votre paroisse, voyez-vous des groupes qui pourraient devenir des fraternités missionnaires ?

153 réponses



Si Oui, pouvez-vous citer au moins un exemple ?

- Les groupes bibliques ou de partage de la Parole
- Les équipes du Rosaire, les groupes de prière
- Les équipes déjà existantes en paroisse (animation liturgique, SEM...)
- Les mouvements de solidarité (Secours catholique, Saint Vincent-de-Paul...)
- Les groupes de jeunes, aumôneries...

Autres idées ou propositions

- Proposer un guide des fraternités missionnaires.
- Ne pas oublier les jeunes.
- Instaurer un « climat missionnaire ».

POUR ALLER PLUS LOIN :

Il ressort de toutes ces réflexions que l'on pourrait mieux communiquer sur les fraternités missionnaires et leur organisation. Il s'agit d'un petit groupe formé de personnes variées qui se réunissent régulièrement, partagent la Parole de Dieu, prient les uns pour les autres dans une prière universelle et qui vivent un temps de convivialité : Il faut à chaque fois ces trois éléments ...

Pour autant, les fraternités missionnaires sont plébiscitées et progresser vers la mission, demande que nous nous convertissions : vers quelque chose de plus proche ? de plus simple ?

LES VEILLEURS

I. SYNTHÈSE DES ÉQUIPES

■ **Veilleur : attitude / tout chrétien**

Chaque chrétien engagé, chaque baptisé est veilleur.

Veilleur = personne, fonction ou attitude, manière d'être ? Un état d'esprit d'attention à partager en paroisse.

Les veilleurs sont une posture/attitude des chrétiens. Tous chrétiens, donc tous veilleurs pour son prochain...

Terme qui plaît.

Pour certains : images du « berger ».

Le veilleur ne remplace pas le prêtre.

Les veilleurs existent souvent spontanément.

Les membres actifs d'une équipe paroissiale deviennent spontanément des veilleurs.

Veilleur : bonne idée mais vigilance sur la personne (discrétion, bienveillance et bien intégré localement).

Proximité et communion, veilleurs et réveilleurs (des personnes reconnues par la commune et la communauté).

■ **Rôle de lien / relais**

Les veilleurs font le lien entre les différentes communautés, les différents clochers, entre la paroisse et le relais.

Le veilleur veille sur le fonctionnement de la communauté.

Le rôle du veilleur : sentinelle qui fait le lien.

Veilleur comme responsable de relais ?

Le veilleur doit être en lien avec l'équipe de relais. Il est un relais des relais.

Veilleurs et équipe de relais se complètent pour être lieu d'accueil et de contact.

Le veilleur est informateur, mais aussi un observateur.

Il peut faire remonter des choses. Il peut être au soin de sa communauté.

La figure du veilleur c'est celui ou celle qui va visiter dans son village ou village par village, qui va voir les gens, ose frapper aux portes, etc. Le veilleur n'est pas seulement celui qui se charge d'ouvrir l'église, il est celui qui « veille sur ses frères », pour ne laisser personne au bord de la route.

■ **Missions d'accueil et d'écoute**

Veilleurs : mise en place d'un service dont les missions seraient de repérer les jeunes et d'aller à leur rencontre.

Veilleur avec fiche de mission, n'oublions pas les jeunes !

Être attentif à la vie des gens sur un territoire pour être en capacité d'accueillir les nouveaux arrivants.

Se rapprocher des personnes pour avoir des nouvelles des uns et des autres.

Les catéchumènes doivent pouvoir identifier facilement la personne à qui aller parler.

Exemple de missions : aller à la rencontre des nouveaux après la messe, afficher les annonces, partager sur Facebook, ouvrir l'église.

Les veilleurs doivent repérer les nouveaux, les jeunes, veiller aux changements de vie des personnes.

Niveau hospitalité : accueillir la personne telle qu'elle est.

Niveau écoute : offrir un cadre pour dire un manque ou une souffrance.

Niveau accompagnement : aider à entrer dans une dynamique qui permet d'avancer.

■ **Qualités du veilleur**

Présence spirituelle et vigilante.

Souci de la communion et du lien. Grande qualité d'accueil et d'écoute.

Connaissance de la paroisse dans sa globalité.

Être témoin de sa foi – référent.

Le veilleur doit être bien investi et visible dans la communauté.

Dans le « veiller sur », la chose qui touche c'est la manière dont on va écouter une difficulté, voire l'accueillir dans la prière ; prendre soin de l'autre suppose que l'on se place à un niveau qui n'est pas seulement humain. Il vaudrait le coup que ces personnes aient une formation pour être des « ministres » responsables dans leur mission.

■ Difficultés de mise en place

Difficile de trouver des personnes référentes significatives. Ressources humaines très faibles.

Grosse implication, comment pourra-t-il faire face à la mission ?

Même les retraités risquent d'être surchargés.

Compiqué à trouver (il faut une connaissance de toutes les communautés).

Pas possible d'en trouver partout (c'est un charisme).

Attention à ne pas accaparer « leur » église.

Certaines paroisses n'ont pas de veilleurs.

Il ne vient pas à la messe, mais amoureux de son église, il est passionné de la montrer aux visiteurs et de répondre aux questions.

■ Mandat et reconnaissance

Fonction à organiser, qui doit être reconnue.

Ne doit pas avoir d'autres responsabilités dans l'Église.

Une fin de rôle qui doit être anticipée.

La reconnaissance spontanée des veilleurs prime sur la durée du mandat.

L'intérêt du mandat est de donner un temps limité.

La lettre de mission légitime la personne, fait reconnaissance et limite dans le temps.

Les veilleurs doivent être reconnus et repérés au sein de l'Église et dans la commune.

Ils sont officiels, doivent-ils recevoir une lettre de mission ?

Il écoute, il communique, il oriente. Il a besoin de soutien. Il doit être en lien avec d'autres veilleurs.

Les profils des veilleurs dépendront de leurs talents.

Parfois il y a déjà un service « communication » de la paroisse via le secrétariat ou en plus, et est-ce que le veilleur ne va pas venir ramener du conflit ?

En fait il manque peut-être un organigramme paroissial type qui permettrait que chaque mission bénévole ou non dans la paroisse connaisse ses missions. Que chacun soit identifié, un organigramme qui soit l'ossature de la paroisse et que ce soit affiché dans les églises, que chacun sache à qui s'adresser pour quoi.

Est-ce que le veilleur est vraiment utile ?

■ Risques et limites

Risque de devenir un gestionnaire de conflits. Risque de doublon avec le secrétariat.

Danger de trop empiler des structures.

On risque de perdre ceux qui font déjà la mission spontanément si on institutionnalise.

Crainte des veilleurs informels face à l'officialisation.

Risque d'avoir des personnalités inadéquates (intérêt personnel, indiscrétion, partialité).

On ne doit pas complexifier l'ossature des paroisses.

Importance de ne pas rajouter mais transformer, dynamiser l'existant.

Le veilleur aurait beaucoup de route à faire pour faire le lien entre des paroisses très étendues.

Importance des panneaux dans les églises pour savoir à qui s'adresser.

Trouver encore des personnes ! difficulté de l'appel – attention à la réalité du terrain.

Veilleur : grosse implication, comment pourra-t-il faire face à la mission, y compris pour les retraités ?

Veilleur : on les a déjà.

Quelle zone d'action géographique pour les veilleurs ? Les missions ne sont pas claires.

Le veilleur est en alerte sur ce qui se passe sur son territoire. Donc il faut peut-être plusieurs veilleurs.

Mais est-ce que on ne met pas trop de missions, de strates, de référents ?

A force on ne sait plus vers qui se tourner.

Introduire un engagement de communion avec la paroisse pour éviter un abus de pouvoir et insister sur le caractère gratuit et bénévole.

Évaluer l'impact des veilleurs.

Le seul risque observé et il est loin d'être négligeable, c'est d'être devant des personnalités inadéquates qui nuiraient au travail et à la communauté ; par exemple par la recherche d'un intérêt personnel, par de la partialité, par un manque de discrétion...

■ Organisation possible

Équilibre à trouver entre institutionnel et informel.

Pourquoi ne pas imaginer un binôme ou une équipe de plusieurs veilleurs ?

Un binôme ou un trinôme pour que ça ne dépende pas d'une seule personne.

Importance de donner visibilité et légitimité aux veilleurs.

Présenter les gens qui ont des rôles dans la paroisse.

Faire le lien entre la secrétaire et les veilleurs.

Faut-il penser le rôle veilleur-secrétaire en équipe ?

Importance des panneaux dans les églises pour savoir à qui s'adresser.

Parfois le veilleur remplace le relais, parfois il le complète.

Phare du relais.

Personne de référence et relais avec le prêtre.

Des relais pourront aussi susciter des veilleurs.

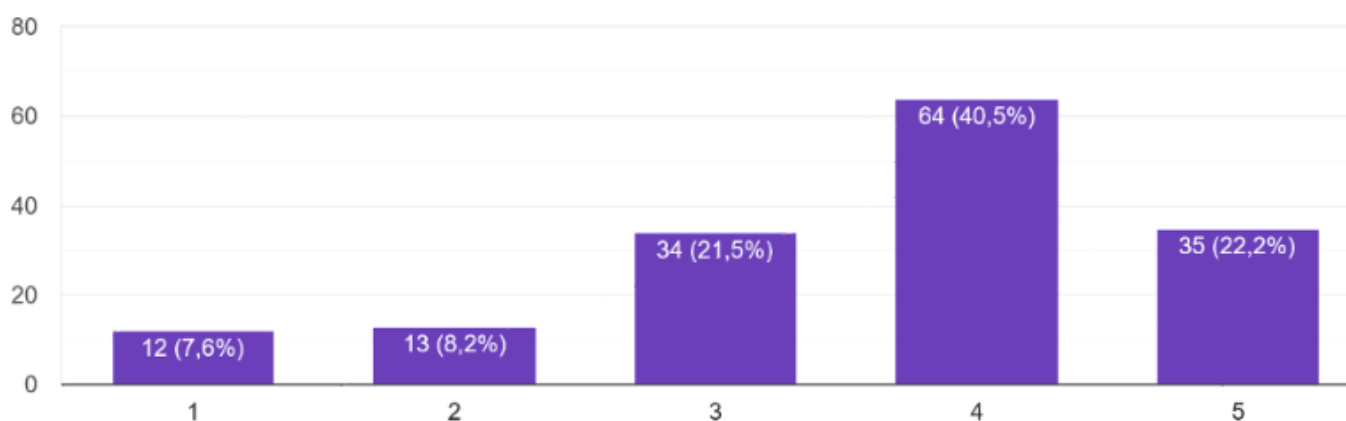
Possible importance des veilleurs lorsque les relais sont composés de nombreux clochers ou quartiers...
sinon, pas l'utilité.

Attention aux personnes qui ont tendance à accaparer « leur » église.

II. QUESTIONNAIRE

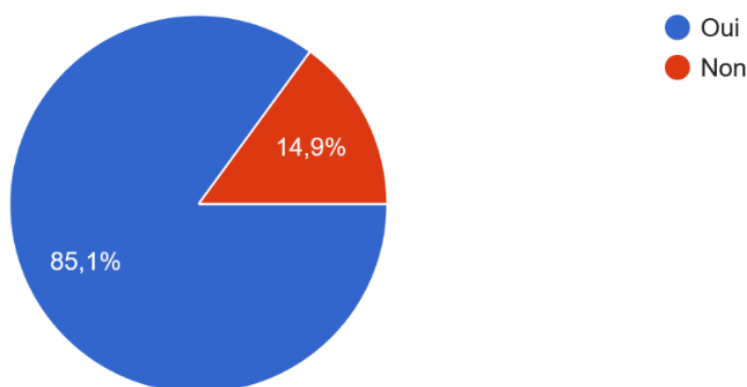
6. Pensez-vous que les veilleurs pourront contribuer à dynamiser nos communautés paroissiales pour les rendre plus missionnaires ?

158 réponses



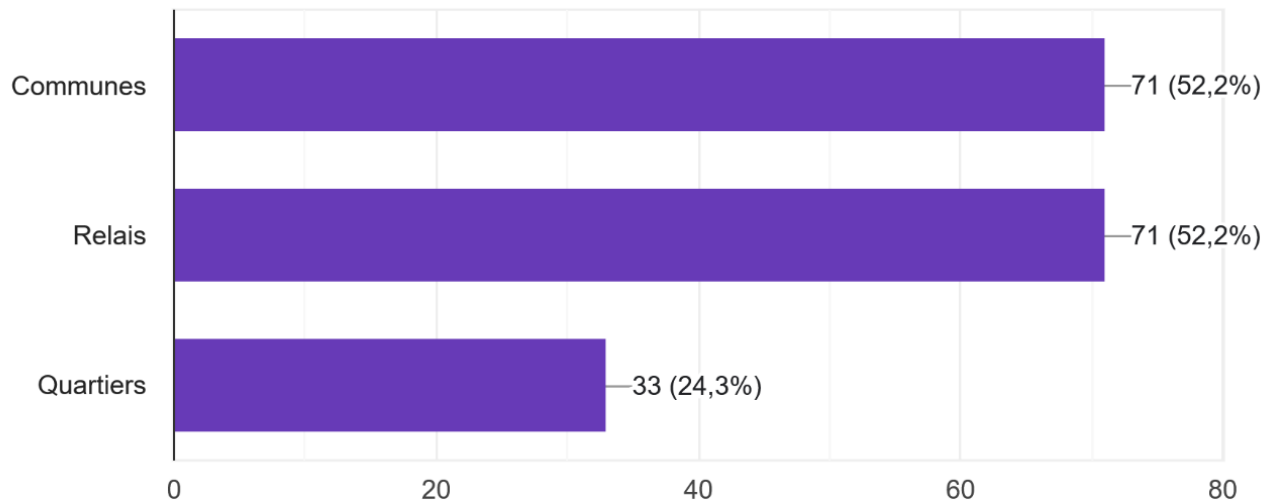
7. Trouvez-vous important de reconnaître des veilleurs dans votre paroisse ?

154 réponses



7.1 Au niveau de...

136 réponses



Autres idées ou propositions

62 réponses

Dimension baptismale

- Le chrétien est un veilleur.
- Le rôle des veilleurs est la mission de chaque baptisé.
- Plus qu'un rôle, c'est une attitude à déployer.
- Nous devons identifier les « attitudes » dont nous avons besoin et voir si quelqu'un les vit déjà.

Rôle de proximité, de lien et d'accueil

- Être des personnes de lien, formées à l'écoute, à la compassion, dans un esprit de service et d'humilité.
- Le veilleur « voit et oriente » (exemple : la personne qui ouvre l'église).
- Accueillir les nouveaux, repérer les arrivants, les rencontrer et les intégrer à la communauté.
- Favoriser la reconnaissance des veilleurs en les mettant en lien avec la commune et en les faisant connaître aux autorités civiles.
- Les veilleurs peuvent avoir un rôle d'information en lien avec le relais et l'EAP.
- Un veilleur est le nœud d'un réseau, reconnu de fait par la population.

Articulations avec les structures existantes

- Les EP, CPP, EAP ont déjà des missions de veilleurs.
- Le rôle de veilleur est déjà celui de l'équipe de relais mais il est à valoriser.
- Les EAR jouent souvent ce rôle : faut-il ajouter une mission ?
- Les veilleurs doivent rester au niveau local, par clocher, avec remontée au relais.
- Dans certaines communes, un membre de l'équipe relais pourrait être reconnu comme veilleur.
- Il vaut mieux une petite équipe de 2 ou 3 veilleurs, plutôt qu'une seule personne.
- Plusieurs veilleurs avec pour chacun une mission clairement définie.
- Les envoyer par deux, comme Jésus, pas seuls.
- Limiter les engagements pour que le veilleur reste disponible.
- Un veilleur par clocher ou par commune, dans la mesure du possible.
- Tout dépend du territoire : en zone rurale étendue, difficile qu'une seule personne connaisse tout.

Reconnaissance

- Attention à ne pas trop institutionnaliser la fonction (ex. nomination officielle trop lourde).
- Pas besoin de lettres de mission, mais identification locale claire.
- Reconnaissance nécessaire par la paroisse et par la municipalité.
- La mission peut être temporaire, mais il reste à préciser si c'est un ministère.
- Le nom « veilleur » est beau mais déjà utilisé ailleurs : risque de confusion.

Missions possibles

- « Veiller sur » les lieux, les personnes isolées, malades, en difficulté.
- Assurer l'interface entre ce qui se vit dans la commune et la paroisse.
- Être lanceurs d'alerte sur ce qui se vit localement.
- Les jeunes peuvent être veilleurs dans leur lycée, leur quartier.
- Animer ou faire le lien avec la vie locale.
- Permettre, si elles le souhaitent, aux personnes rencontrées de se relier à l'Église.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Les veilleurs sont des personnes reconnues et identifiées dans leurs lieux de vie : un quartier de la ville, une commune, un hameau, un hôpital, un Ehpad... En fait, tout lieu de proximité géographique ou sociale. Cette reconnaissance peut être formelle ou informelle, mais elle donne l'assurance que dans tel lieu, où il n'y a habituellement ni messe ni présence d'un aumônier, on pourra identifier un chrétien reconnu à qui s'adresser quand on veut rencontrer l'Église. Il saura lui-même être attentif à faire remonter à la paroisse tel ou tel besoin.

Il ne s'agit pas véritablement d'une institution nouvelle, mais d'un moyen de demeurer attentif à la proximité. Tout chrétien peut et doit être veilleur, en faisant le lien avec ceux qui ont besoin de l'Église parce qu'ils demandent le baptême, veulent se marier, traversent un deuil, portent des choses lourdes, cherchent Dieu... Mais pour que tous les chrétiens soient des veilleurs, il sera bon d'en identifier et de les rendre visibles partout où ce sera possible, surtout là où il n'y a pas de communauté chrétienne constituée, pas de messe régulière, loin du centre de la paroisse, etc...

Et nous, sommes-nous prêts à nous laisser identifier et devenir, là où nous vivons, ce signe discret mais indispensable de la présence de l'Église ?

LES MINISTÈRES INSTITUÉS

I. SYNTHÈSE DES ÉQUIPES

Les **ministères institués** (lectorat, acolytat et catéchiste) sont assez méconnus de la plupart des participants et dans les paroisses. Deux équipes n'ont pas été en capacité de donner un avis sur ce point. Ils révèlent, néanmoins, un **vif intérêt** mais aussi de nombreuses **interrogations et réserves** sur leur mise en œuvre.

Les ministères institués "permettraient une meilleure incarnation de l'Évangile dans toutes les réalités de vie." Le ministère de catéchiste trouve un écho très important, surtout en milieu rural, comme **responsable d'une communauté locale** ("ministère de guidance"). Il doit être valorisé et son rôle bien défini. Ce ministère pourrait permettre au prêtre d'être en "ministère d'itinérance" (rencontrer, évaluer, former).

Les **ministères de lectorat et acolytat** sont moins compris. Ces rôles sont vus comme des **services** pour la communauté (parole, liturgie, service de la table eucharistique) et nécessite une formation. La difficulté sera de trouver des gens prêts à s'engager durablement, avec une diversité des profils (populaires, ruraux, femmes, jeunes, etc.). L'exemple de l'Afrique et de la Pologne ont été évoqué ainsi que les vocations féminines et leurs visibilité.

Reconnu comme un **besoin pastoral** dans le contexte de la raréfaction des prêtres, les ministères institués peuvent répondre à un besoin réel et adapté à l'absence de prêtre et de diacre, notamment dans les **paroisses rurales**. Ils sont essentiels pour créer une **visibilité** du service de l'Église et la rendre proche des lieux de vie. Les ministères institués pourraient soulager les tâches du prêtre qui se recentrerait, ainsi, sur sa mission pastorale (vocation). Ils doivent être **identifiés, reconnus et ancrés** dans la mission de l'Église. Ils sont certainement une opportunité de valoriser l'engagement des laïcs, particulièrement des **femmes**. Les ministères institués ne sont pas à attribuer au mérite ou au besoin, mais sont le fruit d'une **vocation**, d'un **appel** qui doit être **discerné**. *"Nomination avec lettre de mission sur une durée « déterminée » : le candidat doit être reconnu pour sa capacité à exprimer la foi de l'Église avec justesse".*

Les interrogations se portent sur le discernement, la vie personnelle du postulant, le besoin d'une **formation "solide" et "structurante"**, sa mise en œuvre et son articulation dans la structure ecclésiale. Le processus de **discernement** devrait être **collégial** et faire appel à l'**Esprit Saint**. Le candidat pourrait être reconnu pour sa capacité à exprimer sa **foi en l'Église** et avoir **une vie spirituelle/sacramentelle** solide. " Une plante bien enracinée ". Il paraît important de se préoccuper de la **conversion personnelle**, de l'**annonce explicite de l'Évangile** (« ne pas être une ONG ») et de la **vie spirituelle** (conversion à la rencontre avec le Christ, vivre l'amour du prochain). "Il est vital de partir des **personnes et de leurs charismes**" plutôt que des structures prédéfinies. La disponibilité du postulant pour suivre une formation et les exigences d'une formation soutenue sont à prendre en compte. Reconnue unanimement comme **essentielle**, ce besoin en formation devra être financé. Par qui ? De la même façon, des interrogations sont formulées sur la **lourdeur de la mission** (souvent qualifiée de "costaud" ou "lourd") et le **mauvais calibrage** qui ne permet pas de concilier la mission avec le devoir d'état (vie familiale et professionnelle), sans oublier les temps des trajets en campagne.

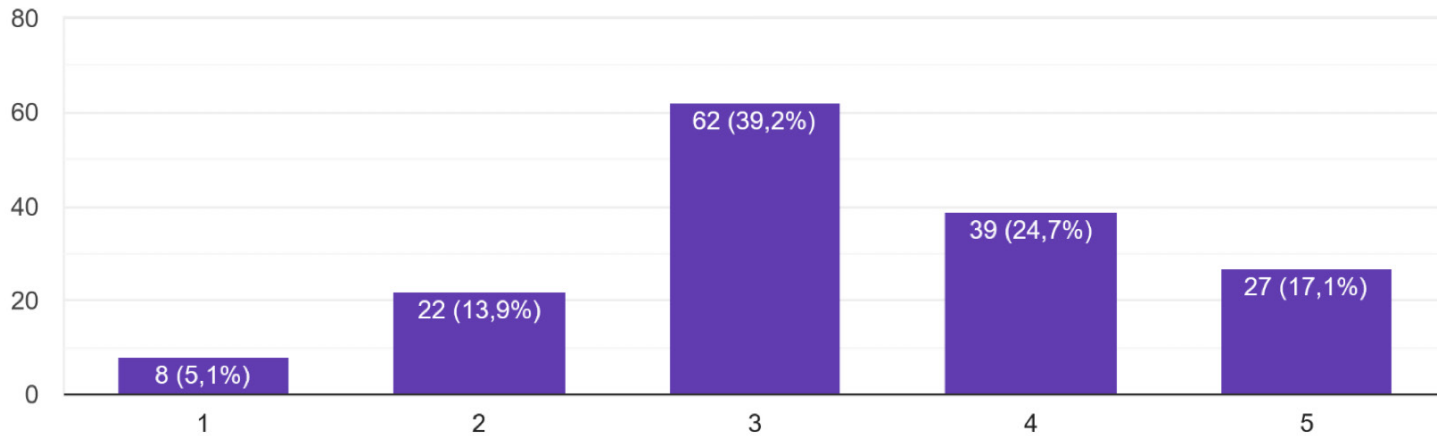
La proposition de limiter dans le temps pour éviter l'épuisement et permettre le renouvellement, même si le ministère institué est donné "à vie". La crainte de créer une **"Église d'élite"** est évoquée. Veiller à ce que le **service** des ministères institués ne soit pas réservé à un **petit groupe de fidèles** déjà très engagés et ne se transforme en **accaparement du pouvoir**, paraît indispensable. Il est souligné que "tout se tient" et que l'articulation avec les autres instances (Diaconat, Ministère presbytéral, Équipes d'Animation Pastorale - EAP, Fraternités missionnaires, veilleurs, ...) doit être clarifiée. Ne pas créer l'**empilement** et la **complexité** des structures et des niveaux.

La mise en place des ministères institués ne doit pas empêcher la participation des bonnes volontés à la mission. Elle est ressentie comme un **biais structurel**. La question se pose de savoir si, compte tenu des difficultés de recrutement, ces ministères sont la priorité actuelle.

II. QUESTIONNAIRE

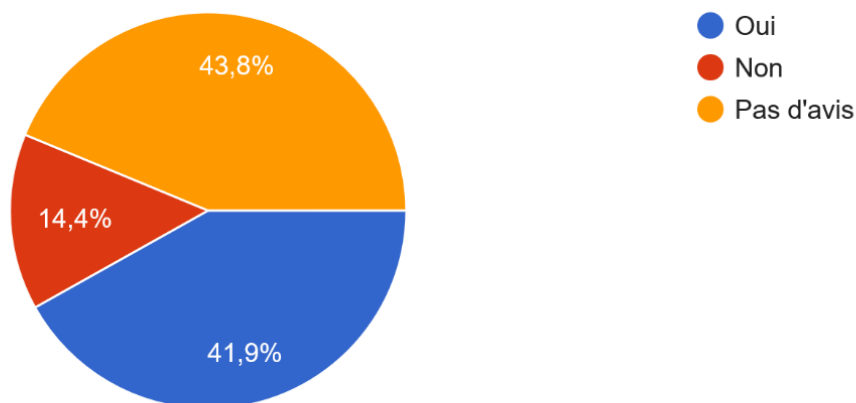
8. Pensez-vous que les ministères institués contribueront à dynamiser nos communautés paroissiales pour les rendre plus missionnaires ?

158 réponses



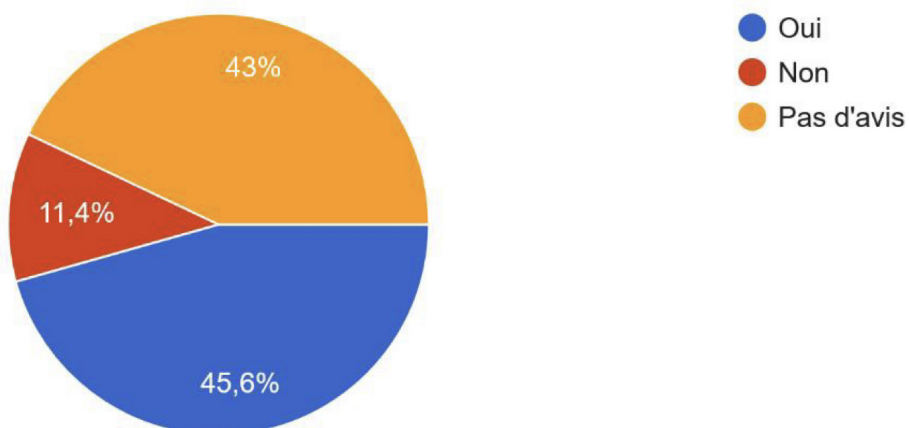
9. Envisagez-vous la possibilité de ministères institués dans votre paroisse ?

160 réponses



a) Pour le lectorat ?

149 réponses



Le cas échéant, comment imaginez-vous les contours de sa mission ?

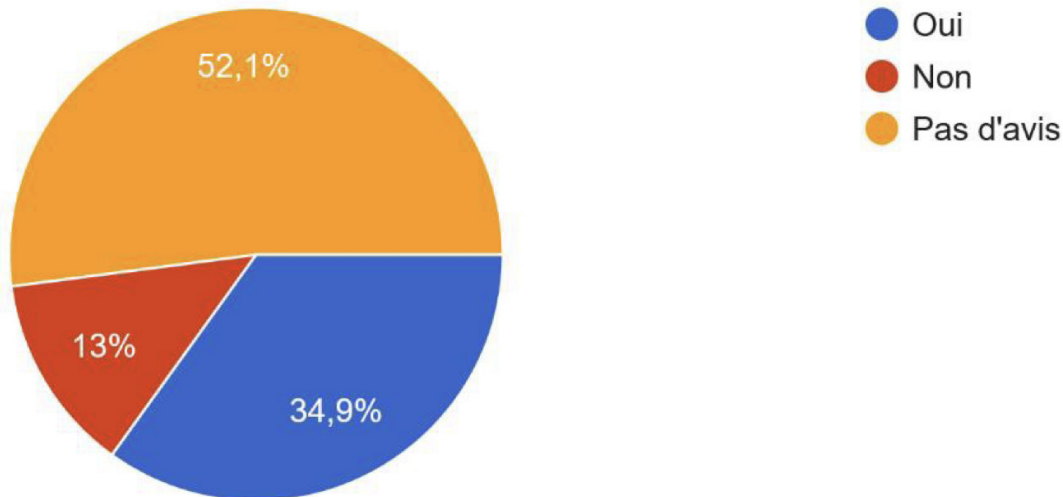
54 réponses

Les réponses se regroupent ainsi :

- groupes bibliques, lectio divina, partage de la Parole ;
- lecture à la messe, formation des lecteurs, animation de liturgies de la Parole, nécessité d'une formation sérieuse (philosophique, théologique, technique de lecture/déclamation), devenir formateur pour d'autres.
- support pour d'autres groupes (catéchumènes, équipes liturgiques, etc.), aide à faire rayonner la Parole ;
- différencier du simple rôle de lecteur à la messe, éviter la "prédication" (réservé), éviter les "prises de pouvoir" ou "douaniers de la Parole";
- laïc parfois en binôme (avec un diacre), motivé, disponible, solide dans la foi, respectueux de l'enseignement de l'Église ; avec un charisme, une vocation et un appel par la communauté/EAP.
- lettre de mission, bien définir la mission, mission pour un temps défini (ex. 3 ans) pour éviter l'appropriation et favoriser un "don de soi" ;
- suggestion de changer le nom ("ADAP"?) s'il n'est pas approprié.

b) Pour l'acolytat ?

146 réponses



Le cas échéant, comment imaginez-vous les contours de sa mission ?

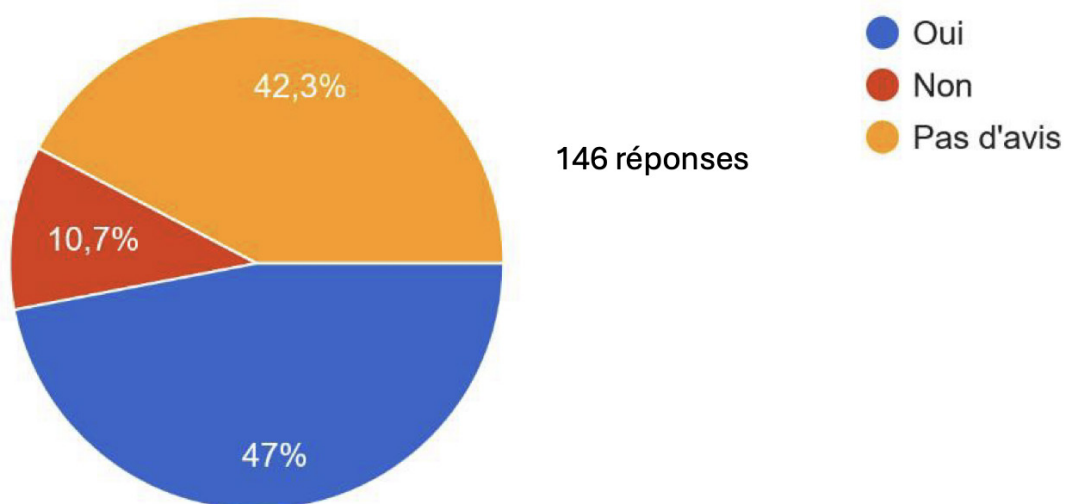
44 réponses

Les réponses se regroupent ainsi :

- préparation des rites (accessoires, espace), guider pour la liturgie, seconder le prêtre, contribuer à la beauté des célébrations, gestion et animation de la liturgie ;
- distribution de la communion (Ministre de la Sainte Communion), porter la communion aux malades (en lien avec le SEM - Service Évangélique des Malades) ;
- animation de temps d'Adoration du Saint-Sacrement ;
- formation des servants d'autel (enfants/jeunes), formation de ceux qui portent la communion aux malades, formation de la communauté à la liturgie ;
- développer le service du frère, étendre la mission à la charité (relier l'adoration à la vie fraternelle, intentions pour les malades/précaires) ;
- exercer un ministère de l'accueil (à la porte de l'Église, intégrer les nouveaux/jeunes/catéchumènes) ;
- animation d'offices divers ;
- laïc parfois en binôme (avec un diacre) possédant une bonne connaissance de l'Eucharistie et de la liturgie, et ayant reçu une formation sérieuse pour être formateur ;
- nécessité d'un charisme et d'un appel ("action personnelle et individuelle, suite à un appel"), discernement des talents ;
- lettre de mission, bien définir la mission, pour un temps défini (ex. 3 ans) pour éviter l'appropriation ;
- attention à la confusion avec les rôles existants (diacres, servants d'autel, équipes liturgiques), risque de surcharge (alléger en fonction des personnes), et inquiétude que cela "contribuera à la chute vocationnelle" ;
- question de savoir si d'autres personnes non instituées (pour la communion aux malades) seront empêchées.

c) Pour les catéchistes ?

149 réponses



Le cas échéant, comment imaginez-vous les contours de sa mission ?

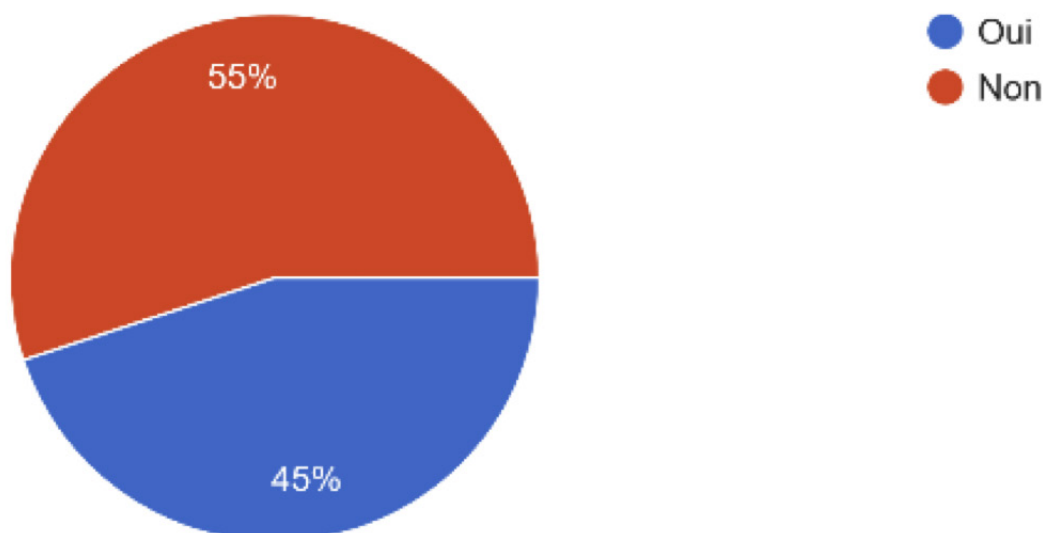
54 réponses

Les réponses se regroupent ainsi :

- coordination : de l'annonce de la foi sous toutes ses formes, pastorale de l'initiation (caté, catéchuménat, néophytes), des relais et des services (caté, Catéchuménat, Mariages/Baptêmes...) au niveau de l'ensemble paroissial ;
- animateur de communauté, responsable de relais paroissial, "berger pour la communauté locale", conduite de communauté (sous l'autorité d'un prêtre modérateur), "super veilleur", aider la communauté à discerner les "signes de l'Esprit", promouvoir les fraternités missionnaires, diffuser la Parole ;
- en duo ou en équipe, mission chronophage pour une seule personne, travail en petite équipe avec accompagnement ;
- formation sérieuse et "diplômante", soutenu par le prêtre ;
- personne très équilibrée, très bien formée, ayant une bonne connaissance de l'Église et une vie spirituelle intérieure et sacramentelle, possédant un charisme et issu d'un appel par la communauté/EAP
- attention à changer le nom pour éviter la confusion avec les "mamans catéchistes" bénévoles, comme dans le modèle africain où le rôle est très différent.
- lettre de mission, bien définir la mission, mandat avec durée limitée (ex. 3 ans) pour éviter l'appropriation.
- rôle "très nouveau et encore peu clair", nécessite un travail d'équipe, référence au modèle africain ("responsable de communauté") mais avec la nécessité d'adapter le rôle.

10. Pensez-vous que les ministères institués contribueront à dynamiser nos communautés paroissiales pour les rendre plus missionnaires ?

128 réponses



Autres idées ou propositions

45 réponses

Les réponses se regroupent ainsi :

- formation solide, diocésaine, et dans la durée pour que les ministères portent leurs fruits, reconnaissance de formation (attestation/diplôme/habilitation) pour les personnes mobiles (notamment les jeunes) ;
- établir des processus clairs de discernement et d'appel, officialiser les ministres, anticiper les risques d'abus par la formation et l'encadrement, passer du chrétien "consommateur" au chrétien "acteur" ;
- les ministères institués peuvent apporter une visibilité aux femmes ;
- difficulté de trouver des personnes disponibles, solides, formées, et prêtes à s'engager sur le long terme (problématique des ressources en paroisse) ;
- l'institution doit honorer des charismes déjà présents, et non l'inverse ;
- l'appel doit être authentique, basé sur la vocation et la formation, non sur le "copinage" ou une pratique irrégulière ;
- ces ministères ne doivent pas créer une nouvelle hiérarchie, du cléricalisme ou des conflits de pouvoir/jalousies dans les paroisses, veiller à ce que ces ministres ne se substituent pas au prêtre ou ne "tuent" pas d'autres engagements, laisser la place à ceux qui ne sont pas institués ;
- ambiguïté du terme "catéchiste" ;
- faire preuve de souplesse ; toutes les propositions ne vaudront pas pour tous les ensembles paroissiaux ;
- prendre le temps de discerner, de laisser mûrir le projet, de présenter les ministères aux paroissiens pour susciter des appels ;
- penser les ministres comme des "bergers" pour la communauté, un service d'en "faire plus", proches des communautés de base ;
- réflexion sur la durée de la mission et la possibilité d'une rémunération/décharge.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Les ministères institués sont perçus comme une opportunité prometteuse et une réponse aux besoins actuels. Cependant, il reste un long chemin à parcourir. Sommes-nous prêts à nous former et à découvrir combien ces ministères peuvent transformer notre manière d'être en Église de demain ?

I. SYNTHÈSE DES ÉQUIPES

■ Une mission redéfinie et exigeante

La mission proposée aux équipes de relais est plus ambitieuse que celle observée dans les structures actuelles, souvent réduites ou disparues. L'objectif n'est pas de créer des lieux géographiques, mais des « lieux de vie » fédérateurs.

Le relais doit être une instance de référence, non de commandement, animée par un responsable mandaté. Il coordonne les diverses équipes paroissiales (catéchèse, malades, liturgie, pèlerinages, funérailles, covoiturage, etc.) et reste en lien avec associations, élus et œuvres caritatives.

Une rotation des membres tous les quatre ans est recommandée.

■ Relais ou fraternités missionnaires ?

Plusieurs voix préfèrent des fraternités missionnaires, jugées plus vivantes et souples que les relais institutionnels.

Les conflits d'autorité, la difficulté de renouvellement et la confusion terminologique entre relais, veilleurs et fraternités appellent prudence et liberté laissée aux paroisses. Certains suggèrent que les relais deviennent eux-mêmes des fraternités missionnaires.

■ Nature et rôle des relais

Le relais est vu comme un visage de l'Église locale, accueillant les demandes sacramentelles et témoignant de la proximité pastorale.

Il cumule souvent les dimensions fraternelle et administrative.

Certains doutent de son utilité, d'autres insistent sur la nécessité de l'animer efficacement et d'y associer des veilleurs. Là où ils existent, les relais souffrent d'un manque de communication et de relance par l'EAP.

■ Organisation et difficultés concrètes

Un relais repose sur une équipe d'initiatives locales, non autonome mais rattachée à la paroisse.

Les défis majeurs : rajeunissement, accueil des jeunes, renouvellement des responsables et éviter la multiplication des structures.

Les relais doivent rester flexibles, s'adapter aux réalités de terrain et maintenir la communication avec l'équipe pastorale.

■ Structure adaptée aux territoires

Certains craignent une complexité excessive du dispositif.

Le relais paraît mieux adapté au milieu rural qu'à l'urbain.

Il doit fonctionner à trois niveaux :

- Hospitalité : accueil bienveillant et temps donné à la personne ;
- Écoute : cadre pour partager désirs, manques, souffrances ;
- Accompagnement : aide à cheminer dans la foi.

■ Faire l'état des lieux

Il est demandé de dresser un inventaire de ce qui existe déjà, chaque communauté devant bâtir sa propre forme de relais adaptée à son histoire et à sa vitalité.

■ Vers une culture spirituelle de relais

Au-delà d'une structure, il s'agit de créer une culture de relais fondée sur le sentiment d'appartenance et la vie spirituelle en équipe.

Le relais doit relayer la présence de l'Église, enraciner la mission dans la prière, le partage et l'écoute de la Parole plutôt que dans la seule gestion.

Dimension historique et ecclésiale

La question des relais rejoint celle des tiers-lieux chrétiens et s'inscrit dans la continuité du synode de 1985. Cette structure, née pour articuler proximité et unité paroissiale, reste pertinente malgré la raréfaction des prêtres. La réflexion doit se centrer sur l'action de Dieu et sur l'Église à faire vivre « avec peu de prêtres ».

Responsabilités et animation pastorale

Un relais vivant repose sur un responsable mandaté et sur une pastorale d'itinérance menée par le curé. Les relais sont le levier d'une Église de proximité, en lien avec tous les services de la paroisse, ouverte à la jeunesse et à l'adaptation locale. L'idée d'une assemblée annuelle des relais est proposée pour relire, former et stimuler la mission.

Diversité des formes locales

Certaines paroisses connaissent des relais actifs depuis des décennies, d'autres fonctionnent sans relais au profit de communautés fraternelles. Pragmatisme et adaptation sont essentiels : chaque paroisse doit choisir sa formule – relais, veilleurs ou fraternités – selon son contexte. Le relais demeure la réalité locale de la paroisse, lieu d'accueil, d'annonce et de vie chrétienne, surtout vital en milieu rural.

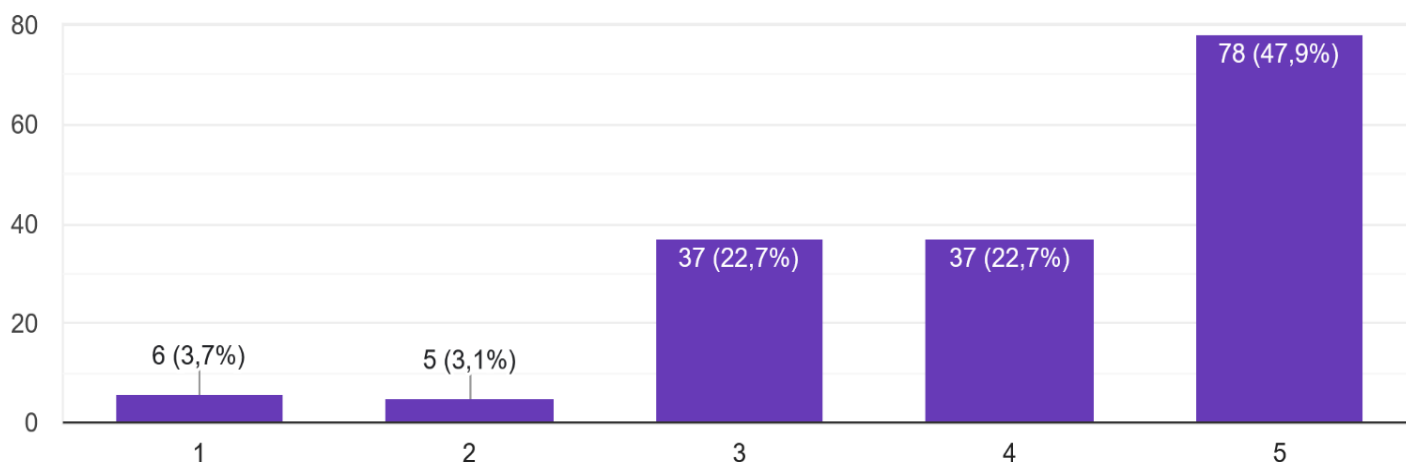
Perspectives et enjeux futurs

Le relais doit rester un foyer de vie chrétienne animé par des personnes locales, veilleurs compris. Souplesse, fraternité, prière et joie sont les axes d'avenir. Pour certains territoires comme la Creuse, le modèle est éprouvé et accepté ; ailleurs, il nécessite encore pédagogie et discernement pour éviter les confusions avec les fraternités missionnaires. Finalement, le relais est reconnu comme une structure de proximité indispensable, adaptée à la mission des baptisés là où vit la communauté.

II. QUESTIONNAIRE

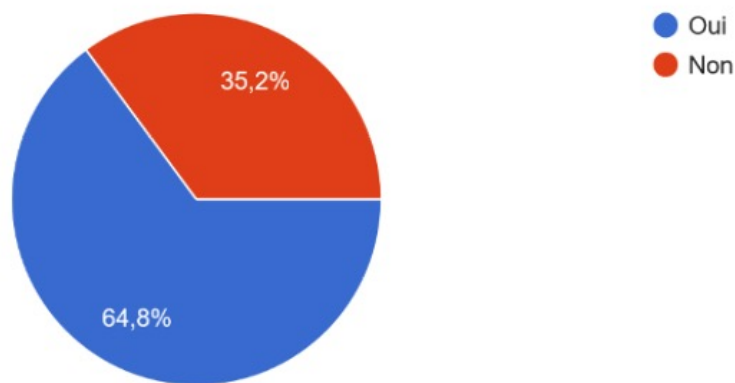
11. Pensez-vous que les relais doivent faire vivre nos communautés paroissiales pour les rendre plus missionnaires ?

163 réponses



12. Selon vous, le relais doit-il être la cellule institutionnelle de base pour la mission ?

145 réponses



Autres idées ou propositions

64 réponses

■ Proximité et ancrage local

- Le relais doit être une réalité de proximité, enracinée dans la vie locale et géographique.
- Il s'agit d'un lieu de rencontre, de foi vécue et de mission au sein de la population.
- La géographie du relais découle du terrain humain et non de la seule structure administrative.
- Il représente une dimension à taille humaine, viable selon les distances et la densité chrétienne.

■ Simplicité et souplesse institutionnelle

- Rejet des structures trop lourdes ou hiérarchiques qui créent des "mille-feuilles".
- Le relais doit rester fonctionnel et non institutionnel, avec un rôle informel possible.
- Il faut éviter la multiplication des strates (EAP, conseil pastoral, fraternités, relais) au profit d'une vision claire.
- On valorise les bonnes volontés locales, la spontanéité, et la relecture spirituelle plutôt que l'organisation formelle.

■ Articulation avec la paroisse et l'EAP

- L'EAP demeure la cellule institutionnelle de référence, le relais y étant rattaché.
- Nécessité d'une coopération claire entre relais et paroisse, sans confusion de niveaux.
- Le relais complète et adapte localement les orientations paroissiales ou celles de l'ensemble paroissial.
- En l'absence de relais forts, l'EAP est d'autant plus essentielle pour tenir le lien.

■ Mission et fraternité

- Le relais est un foyer missionnaire : inviter, écouter, discerner les charismes locaux.
- Il doit encourager la naissance de groupes et fraternités missionnaires en son sein.
- Ces fraternités peuvent dépasser les limites géographiques du relais s'il y a pertinence missionnaire.
- Le relais agit comme pont entre l'Église et tous les habitants, paroissiens ou non.

■ Diversité et adaptation au contexte

- Les contextes ruraux et urbains appellent des formes différentes : plus indispensables en zone rurale (Creuse), plus délicats à maintenir en ville (Limoges).
- Il faut accepter des modèles variés de fonctionnement selon la taille, les ressources humaines et l'histoire locale.
- Certains lieux fonctionnent sans relais formalisé, d'autres gagnent en vitalité par de petits groupes fraternels.

■ Vie spirituelle et responsabilité des baptisés

- Le relais est porte d'entrée et visage concret de l'Église locale, chargé de l'accueil des demandes sacramentelles.
- À sa base se trouve la relecture spirituelle : comment l'Esprit agit sur le territoire.
- Il appelle à une responsabilité partagée des baptisés, garants de la vitalité communautaire.
- Il intègre des "veilleurs" : figures de discernement et de soin fraternel.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Le relais reste dans la plupart des communautés chrétiennes du diocèse un jalon territorial et pastoral important. Cependant, il n'existe plus ou bien n'est plus qu'à l'état embryonnaire dans d'autres parties du diocèse. Faut-il les conserver ou bien les redynamiser ? Quelle articulation avec les veilleurs et les fraternités missionnaires ? Quid de l'allègement des structures ?

Plutôt que de découper la paroisse en sous-ensembles, pour lesquels on instituerait des équipes d'animation, qu'il faudrait nommer puis renouveler, le principe ne serait-il pas d'encourager partout une visibilité et une proximité, à travers les veilleurs et les fraternités missionnaires qui mailleraient le territoire en fonction des forces disponibles, des initiatives locales, au besoin suscitées et encouragées par le curé ou l'équipe pastorale de la paroisse ?

LES CONSEILS PASTORAUX DE PAROISSE ET LES ASSEMBLÉES PAROISSIALES

I. SYNTHÈSE DES ÉQUIPES

■ Le Conseil pastoral de paroisse (CPP)

Les diverses contributions font apparaître **deux visions opposées** du CPP.

Pour beaucoup, le CPP est une instance inutile, alors que pour d'autres elle est un outil précieux en amont de l'EAP.

Seul organe composé de membres élus, on lui accorde un **rôle spirituel** à même de recueillir les besoins à faire remonter à l'EAP. Il est perçu comme **les yeux et les oreilles de la paroisse**, lieu de rencontre, lieu de relecture et **force de propositions** pour une mise en œuvre par l'EAP. Son rôle est de **dire les signes des temps** d'un espace territorial limité et exige la présence de personnes différentes issues de milieux professionnels et sociologiques divers, voire de non-croyants. L'EAP se doit d'être à l'écoute du CPP.

La participation de jeunes est souhaitable, quitte à réduire leur mandat à une année par exemple, pour ne pas peser sur leur temps d'études.

Le CPP est perçu comme **une dynamique de relais**, toutefois, se pose la question de sa pertinence si sont mises en place des assemblées paroissiales régulières.

À l'inverse, beaucoup de contributions font remarquer que le CPP n'est pas indispensable, voire même inutile et que les membres de ce conseil, eux-mêmes, n'en perçoivent pas toujours le rôle spécifique. Les remontées vers les EAP ne débouchent souvent sur rien de concret. Bien des paroisses n'ont plus de CPP qui est souvent vu comme **un rouage supplémentaire** au mille-feuilles des instances et que l'on peut supprimer au profit de **l'institution de veilleurs** et d'**équipes de relais**, ou en mettant en place des **assemblées paroissiales**.

■ Les assemblées paroissiales (AP)

Un lien est fait entre les CPP et les AP dans le sens où cette dernière apparaît comme **plus représentative**, porteuse de dynamisme et plus **interactive**. Elle est perçue comme un lieu de fraternité, de partage où sont abordées des questions concrètes qui touchent plus de monde. Il revient souvent dans les contributions qu'elle offre une grande **liberté d'expression**, est un lieu où chacun peut s'exprimer et un **moment de communion** pour toute la paroisse. C'est une force de proposition qui donne la parole au plus grand nombre, même à ceux qui ne sont pas engagés directement et aux acteurs locaux (inviter largement). C'est également **l'occasion de présenter tout ce qui se déploie sur une paroisse**.

Toutefois elle doit **rester un événement exceptionnel** (on pense généralement à deux fois dans l'année, à deux temps forts liturgiques, par exemple) et doit être orientée sur un thème afin de toucher même les personnes hors de la communauté et pourrait être l'occasion de faire appel à des intervenants pour **en faire un temps de formation**.

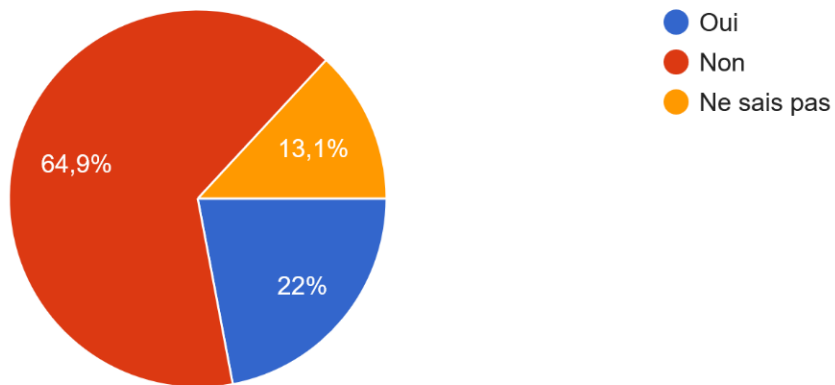
Charge resterait à l'EAP de se saisir des fruits de ce partage en assemblée.

L'AP apparaît comme **une réponse au défi de la communion paroissiale**, permettant de mieux prendre en compte les réalités de la paroisse et définir une vision pastorale de l'Église locale dans toute sa diversité à travers une expression libre de chacun.

II. QUESTIONNAIRE

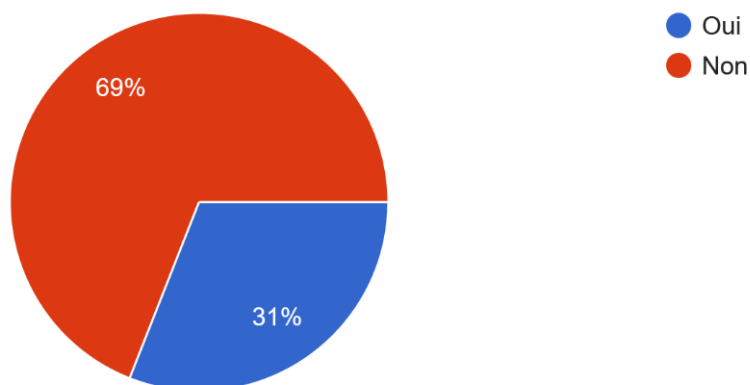
13. Le Conseil pastoral de paroisse (CPP) existe-t-il dans votre paroisse ?

168 réponses



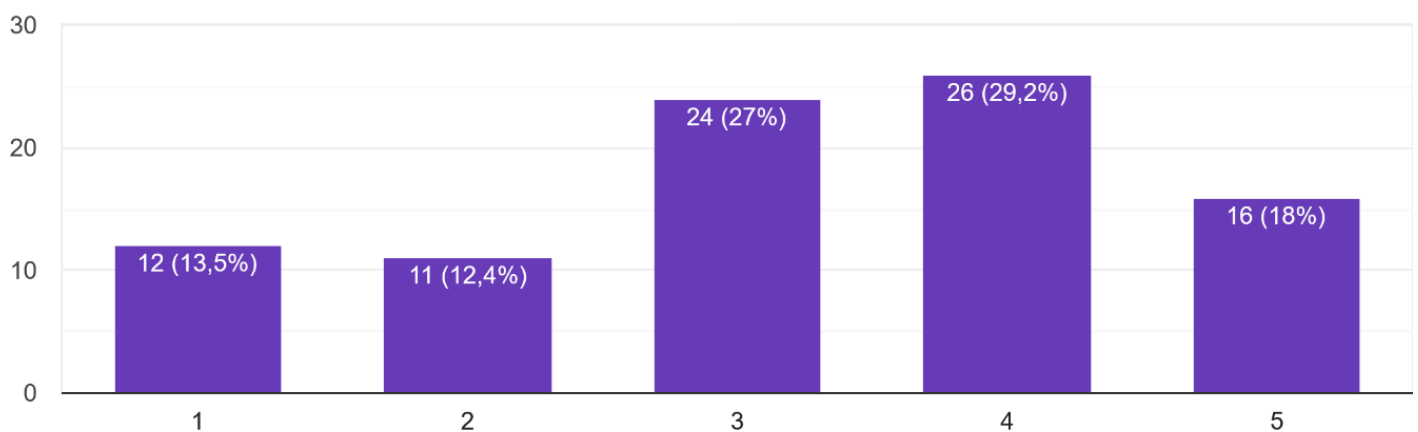
14. Si Non, le regrettez-vous (non concerné si "Oui" à la question 13)?

113 réponses



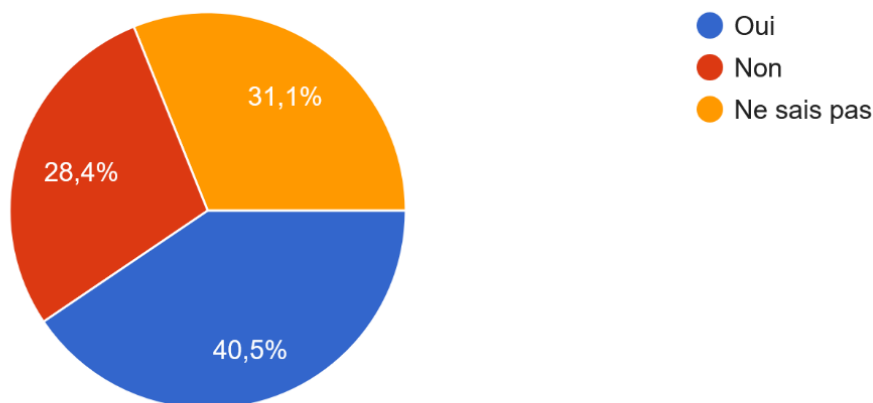
15. Le CPP est-il une instance utile et efficace (si "Oui" à la question 13) ?

89 réponses



16. Se réunit-il régulièrement dans votre paroisse (si "Oui" à la réponse 13) ?

74 réponses



Autres idées ou propositions

- * Élargir, fusionner le Conseil Pastoral avec l'EAP en intégrant des mouvements.
- * Faire du CPP le lieu d'appel pour l'EAP.
- * Fusion avec l'EAP pour plus de représentativité.
- * Il y a une EAP sur la paroisse qui fait office de CPP.
- * Interface entre le curé/EAP et communauté paroissiale - Source de propositions pastorales - Liens avec le terrain.
- * L'utilité du CPP varie selon les paroisses. En principe il devrait jouer le rôle de vis à vis face à l'EAP.
- * Le Conseil Pastoral ne doit pas être confondu avec l'Équipe d'Animation Pastorale !
Son rôle est de lire le "signe des temps" d'un espace territorial limité et exige la présence de personnes très différentes, infirmières, médecin, notaire, agriculteur, artisan, SDF, mère de famille, jeune, croyant ou autrement croyant.
- * Le conseil pastoral permet de rassembler les différentes composantes de la pastorale et peut être une instance de conseil qui permet à l'EAP de mettre en musique.
- * On pourrait fusionner Conseil Pastoral et EAP en intégrant des représentants des mouvements.
- * Que les avis soient pris en compte et respectés. Avoir un CP de zone pastorale (super EAP).
- * Rester simple, ne pas en faire un élément de plus de mille-feuille. Ne pas fusionner avec l'EAP car rôles distincts - EAP = Exécution CPP = Orientation/Gouvernance.
- * S'il est bien constitué, force de proposition. Un conseil pastoral qui fonctionne bien et analyse les propositions possibles est un outil riche pour l'EAP qui elle est décisionnelle. Sur ce point une EAP élargie peut faire le travail d'un CPP sans le formalisme d'un CPP.

Synthèse des réponses sur le Conseil Pastoral en lien avec les EAP

Plusieurs remarques soulignent la "réunionite" : CPP, EAP, AP, souvent avec les mêmes personnes → danger d'alourdir inutilement la vie paroissiale. Certains proposent de fusionner CPP et EAP pour simplifier. Idée fréquente : élargir l'EAP pour qu'elle joue aussi le rôle du CPP ou alors : fusionner les deux instances, en intégrant des représentants des mouvements et des réalités locales → plus de représentativité et de diversité.

* Rôles distincts mais complémentaires

Il est essentiel de ne pas confondre :

EAP = mise en œuvre, décisions concrètes, animation au quotidien.

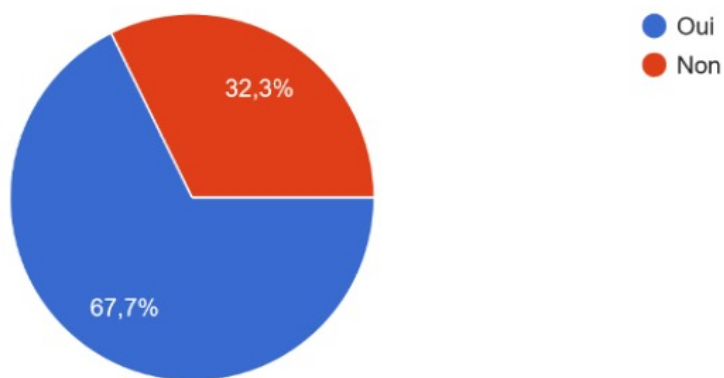
CPP = orientation, discernement, lecture des signes des temps, gouvernance.

Le CPP devrait être une instance de propositions et de regard élargi, que l'EAP met ensuite "en musique".

Dans certaines paroisses, l'EAP fait déjà office de CPP, de manière pratique. On propose même des Conseils Pastoraux de doyenné ou de zone pastorale ("super EAP").

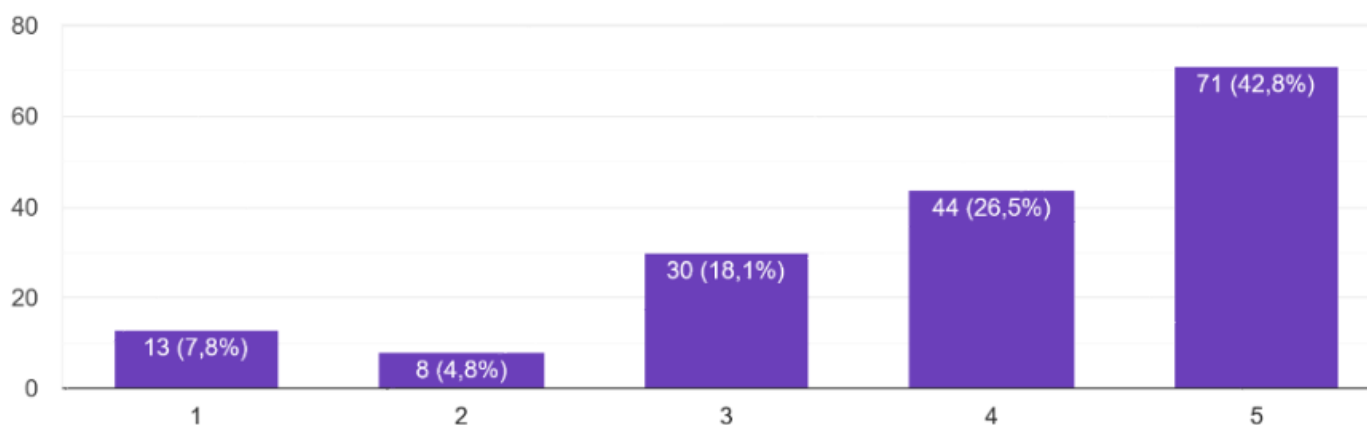
17. Avez-vous déjà participé à des assemblées paroissiales ?

167 réponses



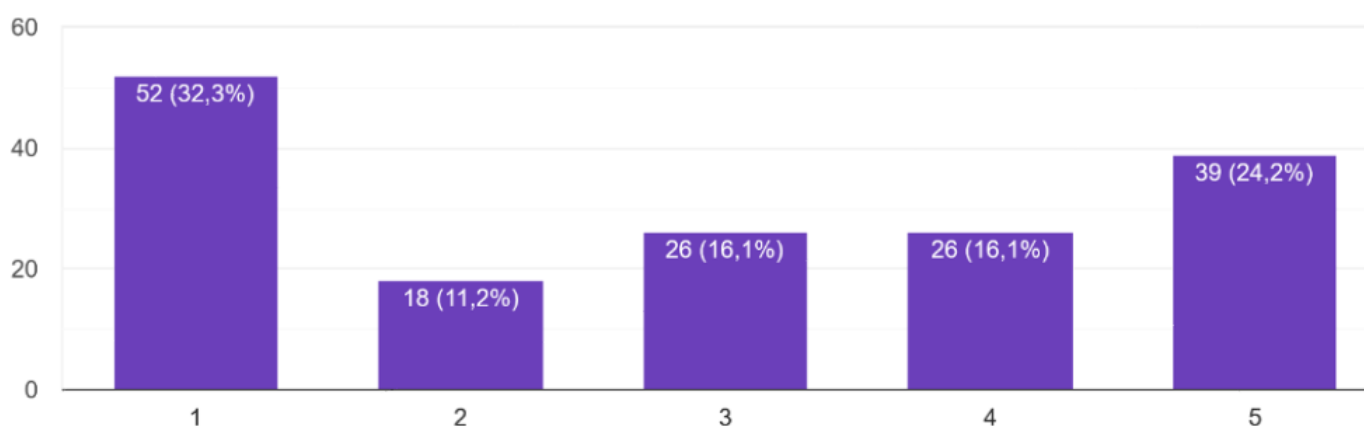
18. Les assemblées paroissiales doivent-elles être généralisées à l'ensemble des paroisses ?

166 réponses



19. Pensez-vous que les assemblées paroissiales devraient remplacer le conseil pastoral ?

161 réponses



Autres idées ou propositions

Pour le CP, est noté qu'il est bon d'apprendre à l'animer, qu'il pourrait être fusionné avec l'EAP, qu'il n'est pas assez représentatif et que dans certains endroits il est remplacé par une assemblée de relais. On suggère qu'il soit responsable de l'AP.

Pour l'AP, certains déplorent une difficulté à se mobiliser par intérêt ou à cause des distances. Il doit se tenir dans des endroits différents et ne pourrait se réunir qu'en cas de décisions difficiles. Le CPP serait dédié aux questions pastorales locales et de décisions rapides alors que l'AP pourrait plutôt aborder des thèmes.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Se dessinent donc deux tendances pour la participation du Peuple de Dieu à l'organisation paroissiale.

D'une part, les tenants d'un Conseil Pastoral élu dont on doit rappeler le rôle spirituel et d'impulsion auprès de l'EAP.

D'autre part les tenants majoritaires d'une représentativité plus large avec la tenue d'assemblées paroissiales dans un esprit de démarche synodale. Ces dernières sont cependant plus lourdes à organiser.

Quelle instance voulons-nous privilégier pour faire grandir nos communautés ?

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DE PAROISSE

I. SYNTHÈSE DES ÉQUIPES

Tout d'abord, il convient de souligner que 10 groupes sur 23 (soit 43 %) n'ont pas pu travailler sur ce thème ou n'ont transmis aucun retour suite à l'assemblée du 24 mai 2025.

Il ressort des retours que le conseil économique de paroisse (CEP) est « un organe de travail nécessaire » et « conforme au droit canon ». Celui-ci assure la gestion économique de la paroisse mais il doit également permettre « de vivre la synodalité et l'ouverture aux réalités locales » et « donner les moyens (bâtiments, finances etc.) pour le « service de la mission » en « collaboration avec les différentes instances paroissiales ».

De plus, des contributions soulignent l'important de communiquer au sein de la paroisse sur les rôles et les missions des différents organes paroissiaux (EAP, CEP, etc.) , de « rendre compte de la vie économique de la paroisse » ainsi que de partager les décisions prises en CEP, il y a un « besoin de transparence ».

Certains groupes font état de difficultés pour les CEP notamment dans leur relation avec l'éconamat diocésain (4). Mais les principaux défis concernent surtout le renouvellement de ces membres, ainsi que l'ouverture à de nouvelles personnes, en particulier les jeunes, perçus comme « force de propositions ».

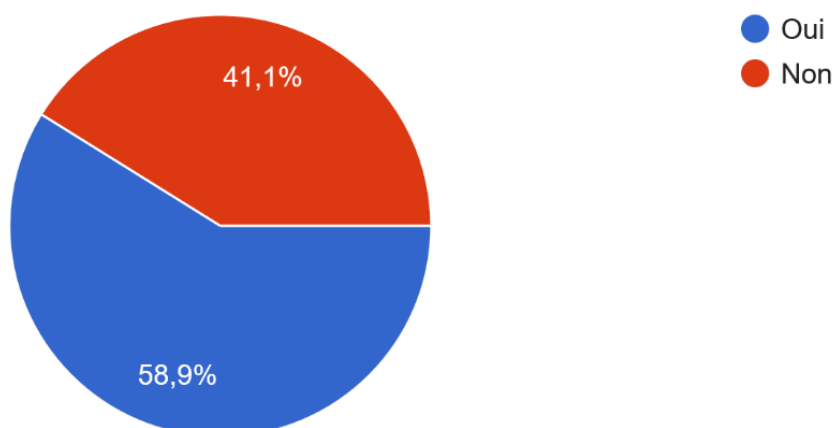
Quelques retours indiquent qu'il est indispensable que les membres du CEP soient à la fois compétents et formés « notamment sur le plan spirituel ». Ils recommandent également de prévoir des temps de relecture et des mandats définis et renouvelables une seule fois « pour éviter que les personnes s'accrochent à leur siège ».

Enfin, certaines équipes proposent que l'intendant de paroisse soit membre du CEP.

II. QUESTIONNAIRE

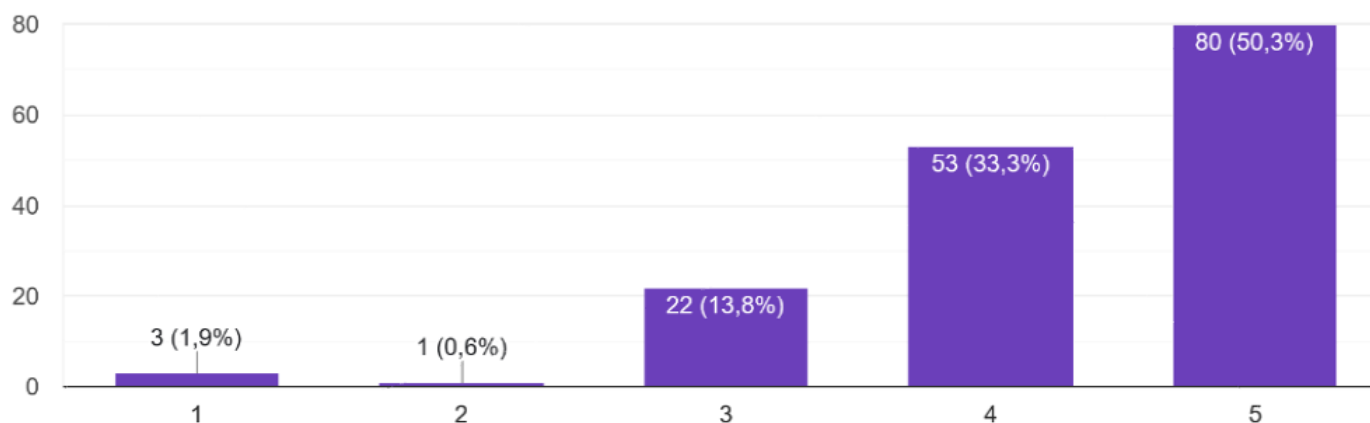
20. Etes-vous informé des rencontres du Conseil Économique de Paroisse (CEP) ?

158 réponses



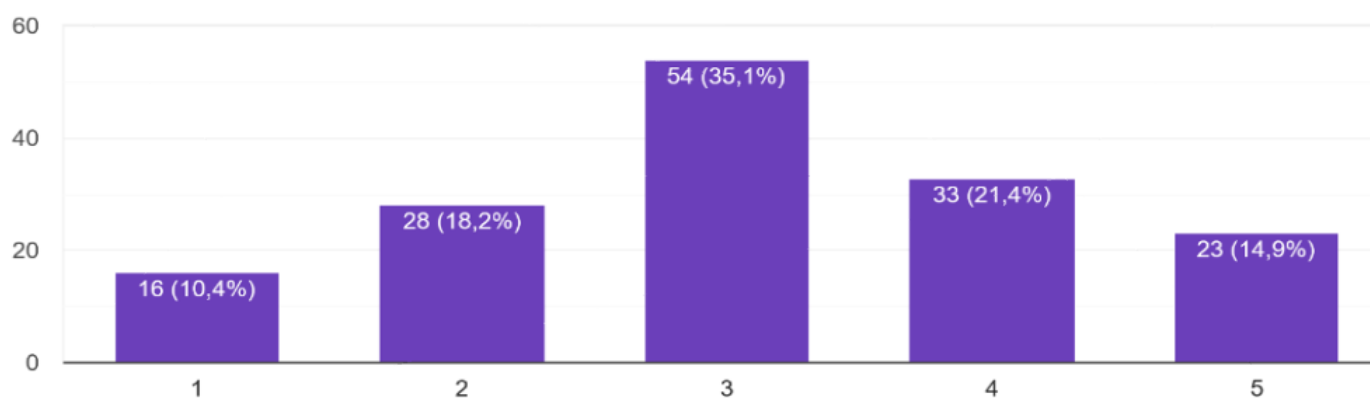
21. Le CEP contribue-t-il à la bonne marche de la paroisse ?

159 réponses



22. Le CEP joue-t-il un rôle missionnaire ?

154 réponses



Concernant la question « le CEP joue-t-il un rôle missionnaire ? », 36,3% des répondants sont d'accord. Plusieurs commentaires appuient cette idée : « Le cep doit être missionnaire » ou « doit jouer un rôle pastoral ». À l'inverse, 28,6% ne partagent pas cet avis, certains précisant « Ce n'est pas son rôle d'être missionnaire ». Enfin, 35,1 % des personnes interrogées restent neutres sur cette question.

Autres idées ou propositions

Dans les réponses libres du questionnaire, plusieurs paroissiens soulignent, de nouveau, l'importance pour le CEP de communiquer et de « rendre compte de la gestion de la paroisse », que ce soit au Conseil Pastoral ou lors des assemblées paroissiales. Par ailleurs, certains font état de relations parfois difficiles entre les CEP et l'éconamat diocésain. Enfin, quelques commentaires précisent que « Aujourd'hui pour un bon CEP, il faut des compétences, des personnes ayant des aptitudes en comptabilité/gestion, en bâtiment » ainsi que « des personnes possédant des ressources de type professionnel ».

POUR ALLER PLUS LOIN :

Comment veiller à ce que le conseil économique soit davantage orienté vers la mission ?

L'INTENDANT DE PAROISSE

I. SYNTHÈSE DES ÉQUIPES

Le premier élément à noter au sujet de la fiche « Intendant de paroisse » est que 9 groupes sur 23 (soit 39 %) n'ont pas pu travailler sur ce thème ou n'ont transmis aucun retour à l'issue de l'assemblée du 24 mai 2025.

Les retours soulignent que le rôle d'intendant de paroisse est perçu comme nécessaire et important, « primordial dans la paroisse pour gérer toutes les questions matérielles », précieuse pour les relations avec les mairies qui possèdent les églises rurales et contribue à une gestion cohérente de la paroisse : « Il permet l'adéquation : économie, pastorale, Église verte au sein de la paroisse », « l'intendant, c'est un point fixe de la paroisse », « il est la personne charnière », « il doit assurer le suivi de tout ».

De plus, de nombreux retours insistent sur son rôle essentiel pour alléger la charge du curé « des tâches matérielles pour qu'il se concentre sur ses missions pastorales » : « Il est important d'avoir un référent pour les petits problèmes matériels », « Le prêtre a trop de missions, il faut prendre le relais sur les petites tâches pour qu'il se recentre » « Il faut prendre l'habitude de ne pas se retourner systématiquement vers le prêtre pour tout ».

Certains groupes émettent des doutes sur la pertinence de mettre en place un intendant de paroisse et sont perplexes : c'est « une vieille situation (ressemble avant 1905) », il y a un « risque de doublon avec le conseil économique paroissial » et cela ne devrait pas être « généralisé à toutes les paroisses » car certaines personnes exercent déjà des responsabilités similaires.

Cette question du lien entre l'intendant et le conseil économique paroissial (CEP) a été aussi débattu lors de l'assemblée du 24 mai : certaines équipes souhaitent que « l'intendant n'interfère pas avec le CEP », d'autres proposent qu'il fasse partie du CEP, « travailler en synergie étroite avec lui » voire qu'il en soit l'animateur.

D'après les retours recueillis, le profil ainsi que « les modalités de nomination et l'institutionnalisation de cette fonction », suscitent des interrogations car la fonction représente une lourde responsabilité, avec une fiche de poste conséquente notamment « compte tenu de l'investissement en temps qu'il implique ». Certains groupes proposent la création d'un poste salarié, d'autres que l'intendant soit une équipe avec « personnes ayant des compétences dans des domaines divers » pouvant être au service d'une paroisse ou d'un ensemble paroissial.

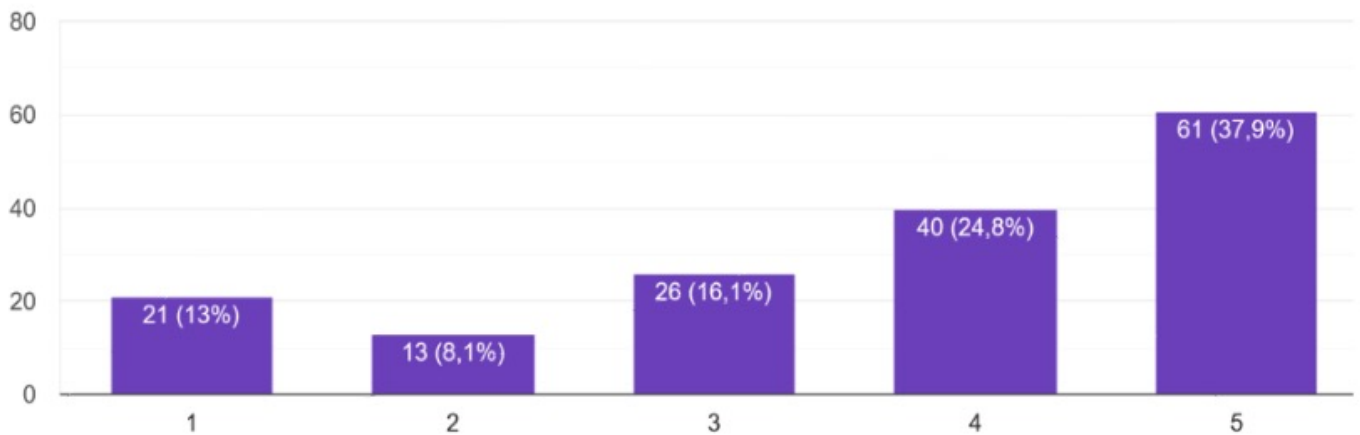
Plusieurs groupes ont également souligné l'importance de mieux informer les paroissiens sur le rôle et les missions de l'intendant et des différents conseils, de former ces personnes à cette fonction, de préciser clairement la durée de leur mandat et de veiller à ce qu'ils soient connus et reconnus au sein de la paroisse.

Enfin, certains groupes auraient souhaité qu'une fiche sur le secrétariat paroissial existe car celui est important pour la vie paroissiale, c'est « un vrai lien avec les chrétiens et une vitrine de l'Église », le (la) secrétaire à « un rôle clé pour la coordination pastorale ». « Un bon conseil économique avec un bon intendant et un bon secrétariat, est gage d'une belle pastorale à mener par l'EAP et les conseils pastoraux ou assemblées paroissiales ».

II. QUESTIONNAIRE

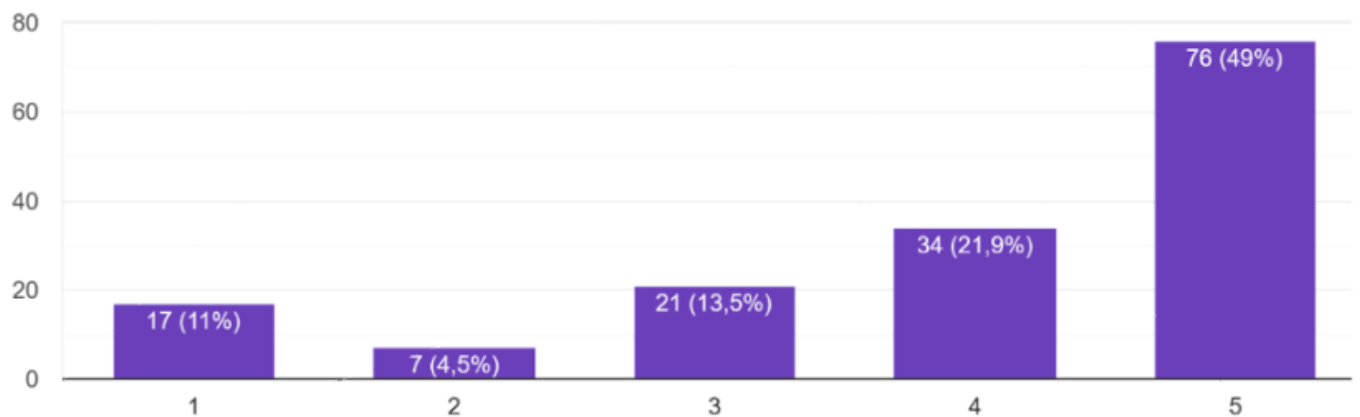
23. La création d'un intendant de paroisse vous semble-t-elle utile ?

161 réponses



24. Pensez-vous que l'Intendant de Paroisse serait une solution efficace pour soulager le curé des tâches matérielles ?

155 réponses



Les réponses au questionnaire et les commentaires individuels reprennent les points évoqués précédemment :

- La création d'un intendant de paroisse vous semble utile à 62,7%, inutile à 21,1% et 16,2% ne se prononcent pas.
 - Plusieurs précisent que cette fonction est déjà assurée, bien que sans titre officiel, soit dans les paroisses, soit au sein du CEP. Par ailleurs, 21 personnes suggèrent que l'intendant devrait faire partie intégrante du CEP.
 - 71 % considèrent que ce rôle permettrait de décharger efficacement le curé des tâches matérielles, contre 15,5 % qui sont d'un avis contraire, et 13,5 % qui adoptent une position neutre.
 - Certains commentaires proposent plutôt une équipe aux compétences variées qu'un seul intendant, soulignant la lourdeur et la diversité des tâches à accomplir. Trois personnes suggèrent que cette équipe pourrait être coordonnée par un salarié à l'échelle d'un ensemble paroissial.
- Enfin, il est mentionné dans les expressions libres des questionnaires la possibilité « de faire appel à des personnes un peu éloignées de la foi » pour cette mission.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Pour que la vie matérielle de la paroisse ne pèse pas trop sur le curé, partout où c'est possible, un intendant pourrait être nommé à l'échelle de chaque paroisse, chargé de coordonner l'ensemble des aspects temporels et matériels, de la vie paroissiale, au service de la mission. Cette charge bénévole s'exercera en lien étroit avec le curé et l'équipe pastorale, le conseil économique de la paroisse et l'économe diocésain.

Si autre à la question précédente, préciser.

Parmi les 54 réponses, une douzaine de personnes précise qu'elles ne se prononcent pas, n'a pas d'avis ou s'estime incompétente pour répondre à la question.

■ **CONCERNANT LA CREUSE :**

Quelques-uns font remarquer que les propositions 1 et 2 sont identiques pour la Creuse (donc pas de choix donné).

Le découpage proposé en seulement 2 ensembles paroissiaux soulève de fortes interrogations :
« Pourquoi 6 ensembles paroissiaux en HV rurale et seulement 2 immenses en Creuse alors que la densité de population est pratiquement la même ? », peut-on lire dans un compte-rendu d'équipe, qui ajoute un point de vigilance : « Ne pas reproduire le modèle de certaines communautés de communes, trop vastes, trop diverses et qui ne fonctionnent pas ».
Les réactions sont parfois encore plus vives : « Les Creusois sont opposés complètement à ce découpage en seulement deux parties ».

■ **5 personnes souhaitent ne rien changer (par rapport à ce qui existe actuellement) :**
« Ne pas toucher à la Creuse qui doit rester 6 paroisses sans ensemble paroissial ».

■ **4 proposent 3 ensembles paroissiaux :**

- Ouest : La Souterraine + Guéret
- Est : Gouzon + Auzances
- Plateau : Bourgneuf + Aubusson (certains y ajoutent Eymoutiers).

■ **3 proposent de partager la Creuse dans le sens horizontal** afin de suivre les axes de circulation principaux (La Souterraine <--> Montluçon et St Léonard <- -> Clermont) :

- La Souterraine-Guéret-Gouzon
- Bourgneuf-Aubusson-Évaux

■ **CONCERNANT LA HAUTE-VIENNE RURALE :**

■ **Plusieurs trouvent que la carte qui convient au nord ne va pas au sud et réciproquement.**
Certains proposent un mix des 2 (carte 1 pour le Nord, 2 pour le Sud...et d'autres le contraire). « Une 3ème proposition semble judicieuse ».

■ **Certains soulignent l'importance de tenir compte des axes routiers par exemple l'A20.**

■ **Voici quelques propositions de regroupement :**

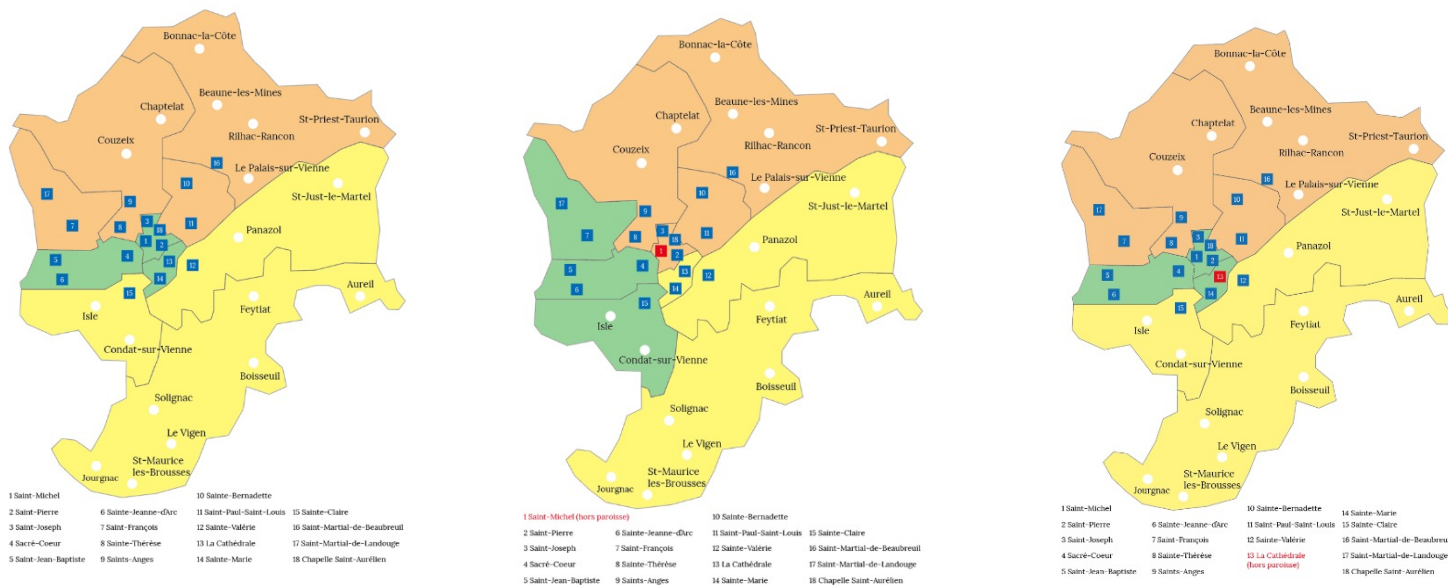
AU NORD :

- Garder la paroisse du Bon Pasteur (Nantiat) avec celle de Saint-Pierre-Saint-Paul (Bessines) « dans la logique des nominations de cette année ».
 - ND de Lorette (Bellac) avec Saint-Martin (Le Dorat) et Saint-Pierre-Saint-Paul (Bessines)
 - Le Dorat avec Bellac et Nantiat ; Bessines avec Ambazac.
- Une équipe souligne que « Ambazac sera toujours plus tourné vers la périphérie de Limoges que vers Nantiat, Bessines ou Châteauponsac ».

AU SUD :

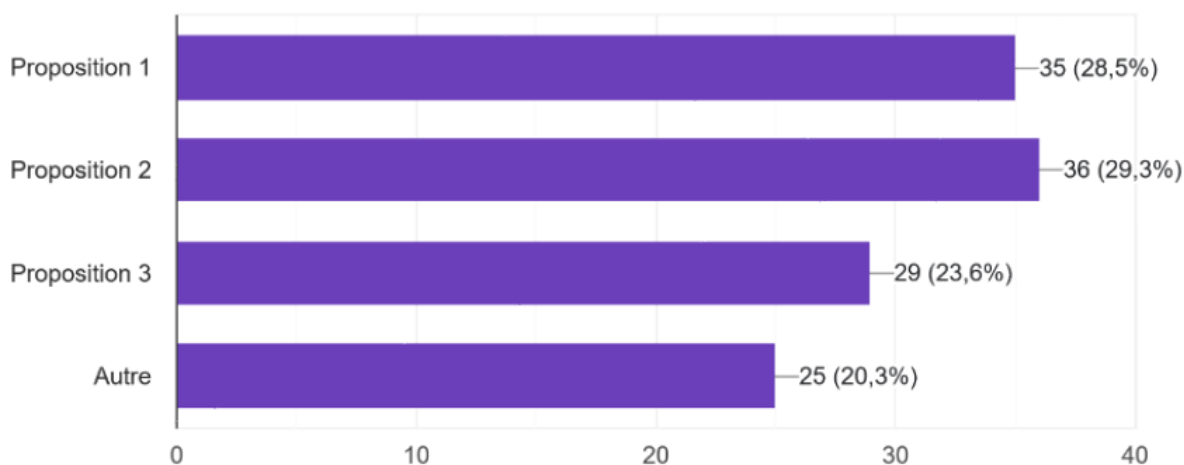
- Aix-Verneuil avec Châlus et Saint-Yrieix ; Saint-Léonard avec Pierre-Bufferière
- Châlus avec Saint-Yrieix et Pierre-Bufferière tandis que Aix rejoindrait le grand Limoges
- Châlus avec Saint-Mathieu ; Aix avec Nexon-Saint-Yrieix.

Suggestion d'une équipe : « **Ne pas toucher à l'organisation actuelle des paroisses en Creuse (réforme déjà faite en 1985) et faire la réforme en Haute-Vienne** ».



25. Quelle carte vous semble la plus adaptée ? b) Concernant le redécoupage des paroisses de Limoges (p. 47 à 49)

123 réponses



Si autre à la question précédente, préciser

La moitié des 46 personnes ayant répondu ne se prononce pas, n'a pas d'avis ou ne s'estime pas compétente pour répondre à la question.

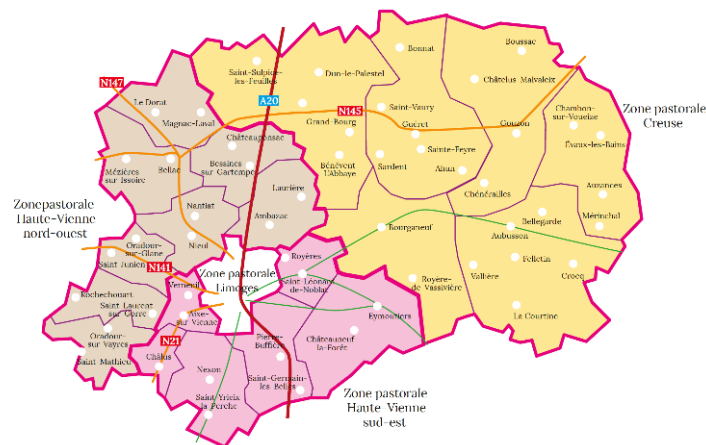
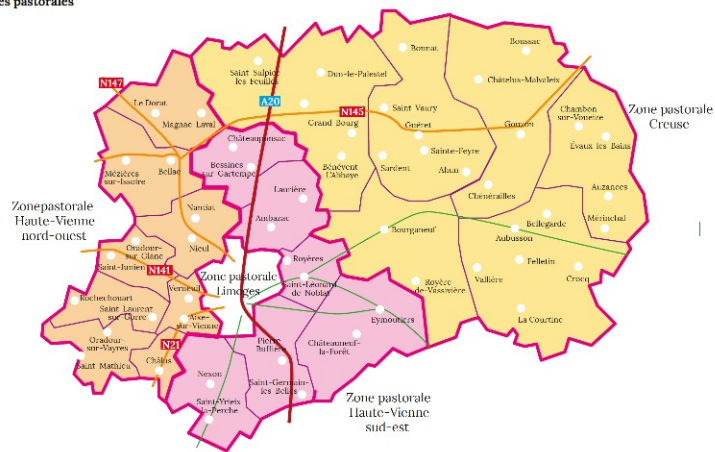
Plusieurs sont d'accord avec la proposition 2 mais souhaitent garder la Basilique en paroisse.

Une personne note : « la proposition 2 semble innovante (mais malheureusement pas réaliste, trop de différences culturelles) le centre a du mal à aller aux périphéries ». Une équipe souligne : « L'hyper centre doit s'ouvrir à l'extérieur. OK pour la proposition 2 où le centre-ville se tourne vers le rural ». Une autre équipe indique : « La mixité sociale ne se décrète pas sur un découpage de paroisse ».

Plusieurs sont d'accord pour un pôle épiscopal (proposition 3) en y ajoutant la Maison diocésaine. Une personne précise : « à condition de ne pas confier la gouvernance du pôle épiscopal au curé de la cathédrale ».

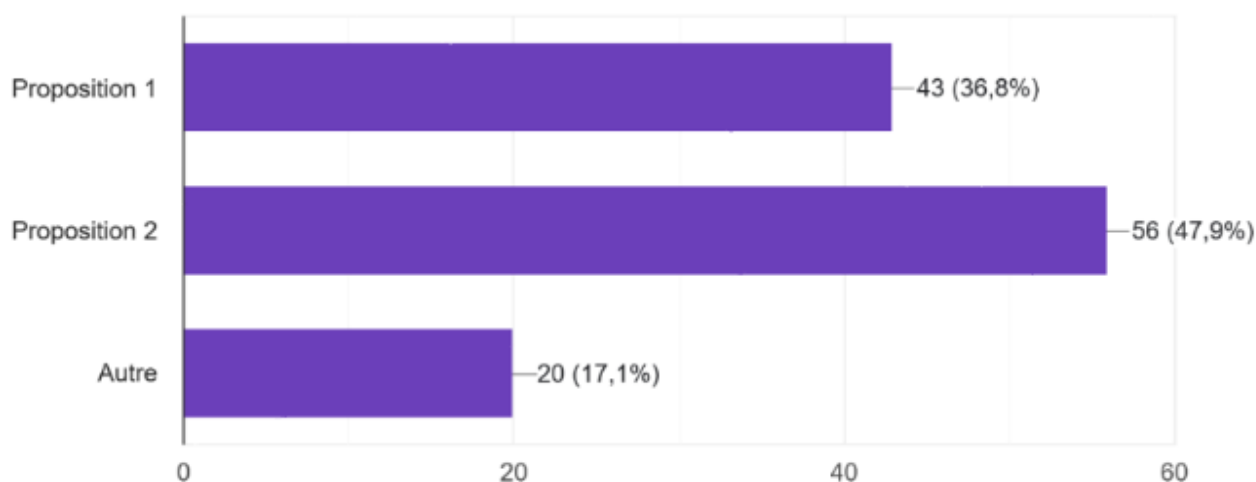
D'autres ne souhaitent pas de pôle épiscopal ou demandent à ne pas « extraterritorialiser la Cathédrale ».

Enfin plusieurs proposent de rajouter au « cœur de ville » la paroisse Sainte Blandine et Sainte Claire.



25. Quelle carte vous semble la plus adaptée ? C) Concernant les zones pastorales (p. 50-51)

117 réponses



Si autre à la question précédente, préciser

Environ la moitié des 40 réponses exprime une incompréhension pour répondre à cette question ou un manque de compréhension de ce qu'est une zone pastorale :

« À quoi sert la zone pastorale ? Je n'ai pas compris »

« Je ne comprends pas l'utilité de la zone pastorale alors qu'il existe des doyennés »

« Les zones pastorales ne sont pas nécessaires si on crée de bons et solides ensembles paroissiaux ».

Réactions concernant le nombre de zones pastorales :

- « Quelle motivation / argument pour justifier conservation des 3 ou changement en 4 ??? »
- « Garder 3 zones : Limoges – Haute-Vienne rurale et Creuse »
- « Pourquoi ne pas garder ce qui existe ? »

Réactions à la proposition de découpage de la Haute-Vienne rurale en 2 zones pastorales :

- Redécouper Est/Ouest par rapport à l'A20
- Proposition 2 en rajoutant en HV Sud Rochechouart et Oradour-sur-Vayres
- Proposition 2 sauf Eymouthiers avec la Creuse

Réactions concernant la Creuse :

- « Les propositions 1 et 2 sont identiques pour la Creuse » (une seule zone pastorale...)
- « Une zone pastorale unique pour le département de la Creuse est démesurée. Si la zone est peu peuplée, elle est géographiquement bien trop vaste ».
- « Il ne faut pas une seule zone pastorale pour la Creuse. Il en faut au moins 2 (les doyennés actuels avec un autre nom) ou 3 ».
- « Creuse trop vaste... s'en tenir aux ensembles paroissiaux ? »

POUR ALLER PLUS LOIN :

Nous nous orientons vers une modification de la carte des paroisses, issues du synode de 1985, pour en diminuer le nombre et réduire d'autant les structures liées aux paroisses (EAP, conseil économique, conseil paroissial ou assemblée paroissiale). Cela permettra aussi d'harmoniser les deux départements de notre diocèse, tout en gardant à l'esprit les requêtes de proximité, de fraternité, de plasticité, évoquées plus haut.

En Creuse, la carte issue du synode de 1985 donne six paroisses, alors qu'on en compte 24 en Haute-Vienne, ce qui ne correspond pas au différentiel de population, surtout pour ce qui concerne le monde rural. Il ressort des consultations menées qu'il est sage de ne pas toucher aux six paroisses de Creuse, qui correspondent déjà à de très vastes territoires.

En Haute-Vienne rurale, pour honorer le travail de communion patiemment construit depuis 1985 entre d'anciens clochers, les 14 paroisses érigées canoniquement sont invitées à se regrouper en « ensembles paroissiaux », en vue d'une future refonte canonique, quand les habitudes de travail en commun seront devenues familières. On passerait ainsi de 14 paroisses à 5 ou 6 ensembles paroissiaux qu'il reste à définir.

Dans l'agglomération de Limoges, il est envisagé de créer des paroisses nouvelles, en passant de 10 actuellement à 3 (ou 4), selon un schéma qu'il reste à définir mais aurait pour objectif de favoriser davantage la mixité sociale.

LES ÉQUIPES D'ANIMATION PASTORALE

QUESTIONNAIRE

26. Les équipes d'animation pastorale (EAP) continueront à faire vivre nos communautés paroissiales, mais à quelle échelle ? Quelle proposition vous semble la plus pertinente pour un bon fonctionnement des nouveaux ensembles paroissiaux ? (p. 52)

149 réponses



Autres idées ou propositions

52 réponses

Réponses :

- * Cela me paraît essentiel qu'il existe une EAP par paroisse sinon c'est la mort déguisée de la paroisse
- * Des réunions d'EAP dans l'ensemble paroissial peuvent être organisées annuellement en ville et dans la Haute-Vienne rurale = 1 seule EAP. En Creuse, les paroisses étant si vastes et avec une vie pastorale solide, il faut conserver 1 EAP par paroisse
- * Garder une EAP par paroisse pour être au plus près des habitants et faire des propositions à partir de la population.
- * Il est indispensable de maintenir une structure de proximité. Les besoins sont différents d'une paroisse à l'autre. Être à l'écoute au plus près empêcherait la poursuite de la fuite des chrétiens.
- * Le choix revient au(x) curé(s) selon la réalité du terrain et les forces vives disponibles mais 1 seule EAP par ensemble pastoral ne risque-t-il pas d'amenuiser la réalité pastorale ?
- * Première proposition pour Haute-Vienne rurale et Creuse, seconde proposition pour Grand Limoges, renforcer les EAP pour conduire les futures paroisses, qu'elles soient les plus représentatives possibles (y compris les jeunes). Désigner chaque membre pour une mission particulière dont un veilleur
- * Proposition 1 pour " Limoges "; proposition 2 pour le " rural ".
- * Si c'est la proposition 1, que le curé ne soit pas tenu d'être présent à chaque fois.
- * Une EAP par paroisse est nécessaire pour garder la proximité, la présence des membres de l'EAP en réunion de diocèse serait appréciée pour les projets communs.
- * Une nouvelle appellation Équipe Animation Ensemble Paroissial
- * Une réunion tous les trimestres avec des membres des EAP des différentes paroisses de l'ensemble.

* Arguments en faveur d'une EAP par paroisse

Proximité essentielle : être au plus près des habitants, écouter les besoins, garder un lien vivant avec la population.

Préserver l'identité paroissiale : une seule EAP d'ensemble risque d'être perçue comme « la mort déguisée de la paroisse ».

Diversité des besoins : chaque paroisse (ville, campagne, Creuse, Haute-Vienne) a des réalités très différentes.

Structure de proximité : évite la fuite des chrétiens en donnant à chacun un lieu où se sentir représenté.

Souplesse : le curé n'a pas besoin d'être présent à toutes les réunions locales.

* Arguments en faveur d'une EAP par ensemble paroissial

Lisibilité et simplification : une seule équipe pour coordonner, notamment en ville ou dans les zones urbaines.

Disponibilité des forces vives : avec moins de volontaires, une EAP unique peut être plus réaliste.

Meilleure coordination : permet d'avoir une vision globale et de mutualiser les ressources.

* Propositions hybrides / ajustements

Réunions communes : garder une EAP par paroisse, mais organiser une rencontre annuelle ou trimestrielle des EAP de l'ensemble.

Différencier selon le territoire :

En rural (Creuse, Haute-Vienne), conserver une EAP par paroisse.

En urbain (Grand Limoges), une seule EAP d'ensemble.

Nouvelle appellation : créer une Équipe d'Animation de l'Ensemble Paroissial, composée de représentants des différentes EAP locales.

Renforcement de la représentativité : veiller à intégrer jeunes, familles, et désigner des membres avec des missions précises (dont un veilleur).

Autres suggestions

(tirées du questionnaire ou des comptes-rendus) :

- réfléchir au ministère du prêtre : quel rôle pour demain ?
- mieux répartir les prêtres entre le centre-ville et les alentours ou entre la ville et le rural
- 4 pôles eucharistiques pour la HV rurale, avec la messe tous les dimanches à 11 h (les prêtres pouvant célébrer ailleurs les samedis soirs et dimanches à 9h) sur le modèle de ce qui a été fait à Reims (projection à 20 ou 30 ans)
- 1 curé modérateur pour 2 ou 3 paroisses. Il est difficile d'imaginer autrement... à moins que des communautés soient confiées à des catéchistes.
- réfléchir et peut-être même décider ceci ou cela en se réunissant selon les actuels 3 grands secteurs (Creuse, Limoges et Haute-Vienne rurale). Il peut y avoir des décisions différenciées.

POUR ALLER PLUS LOIN :

La tendance forte est au maintien d'une EAP par paroisse pour la proximité, la vitalité locale et l'écoute des habitants. Mais il existe aussi une ouverture vers une coordination à l'échelle de l'ensemble paroissial, via des rencontres régulières ou une équipe de pilotage. Le choix doit rester adapté au terrain :

EAP locales en milieu rural (Haute-Vienne et Creuse)

EAP d'ensemble en zones urbaines (Limoges)

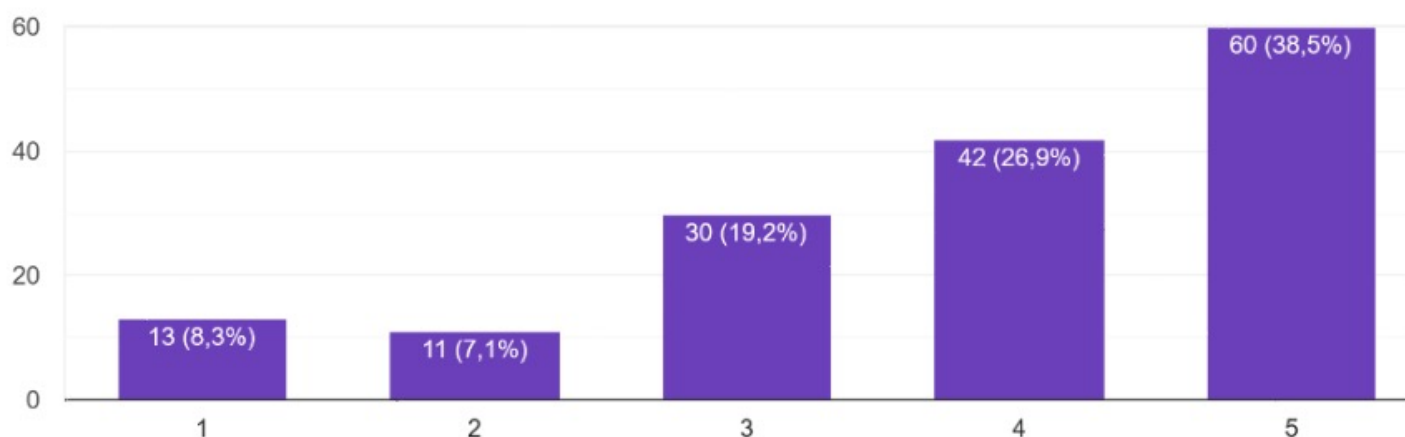
Ni uniformité ni rigidité, mais une organisation souple, adaptée aux réalités locales, pour garder la proximité tout en favorisant la communion entre paroisses.

LE CONSEIL PASTORAL DIOCÉSAIN ET LA RÉORGANISATION DES SERVICES

■ LE CONSEIL PASTORAL DIOCÉSAIN

27. La création d'un Conseil Pastoral diocésain vous semble-t-elle une bonne initiative ?

156 réponses



Idées ou propositions tirées du questionnaire ou des comptes-rendus d'équipe :

Consensus sur le CPD. Il est prévu dans le **droit canon** et existe dans la plupart des diocèses.

Sa composition :

- Beaucoup demandent qu'il y ait plusieurs représentants des mouvements au sein du CPD. Un compte-rendu d'équipe souligne : « 11 délégués pour les paroisses, un seul pour les mouvements, c'est trop déséquilibré... »
- Lui apporter du sang neuf : recommençants ou néophytes.
- Des jeunes qui s'engagent pour un an, renouvelable s'ils le peuvent
- Un ou deux délégués du conseil diocésain de la solidarité
- Il n'est pas nécessaire que tous les vicaires épiscopaux en fassent partie.
- Nécessité de personnes qui aient un regard diocésain, pas seulement paroissial.
- Le fait d'être élu au conseil donne une responsabilité aux représentants (prêtres et laïcs).

Son rôle :

- Il permet de donner une orientation et de prendre des décisions pour accompagner l'évêque dans les choix pour le diocèse.
- Il peut être un maillon intéressant pour conseiller l'évêque parce qu'il est surtout composé de laïcs.
- Il a un rôle consultatif, donne conseils au conseil épiscopal. Oreilles et yeux du diocèse.

Quelques expressions individuelles :

« Je n'ai pas compris l'utilité de ce conseil pastoral »

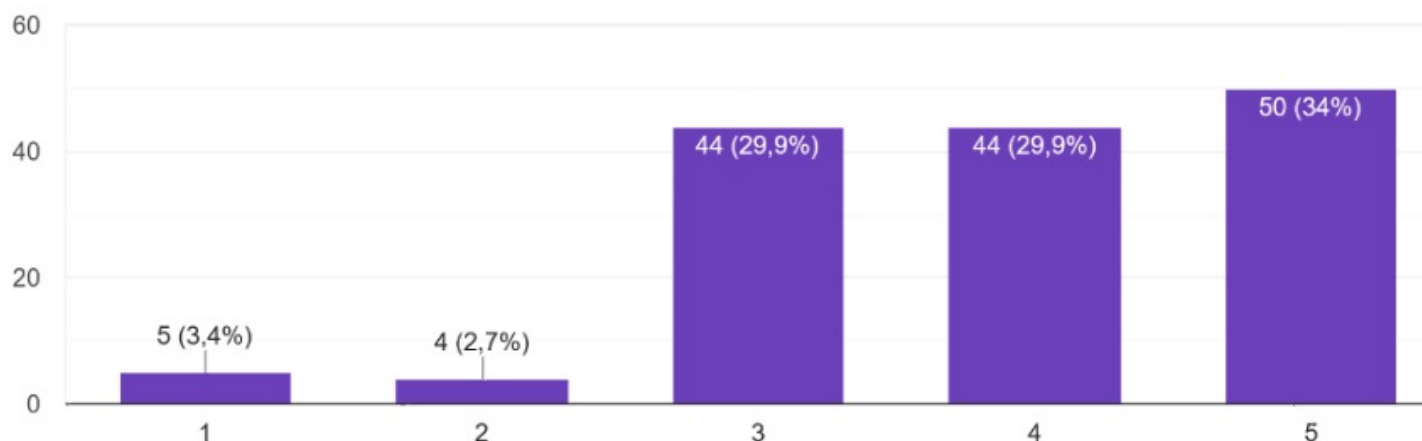
« Il me paraît très important que l'évêque tienne compte des propositions qui lui sont faites sous peine de décourager les membres du CPD ».

Son fonctionnement :

- Ce Conseil pourrait fonctionner sur 3 ans comme l'équipe synodale actuelle.
- Réunions 2 à 3 fois par an.

28. Le projet missionnaire sur 4 ans vous semble-t-il pertinent ?

147 réponses



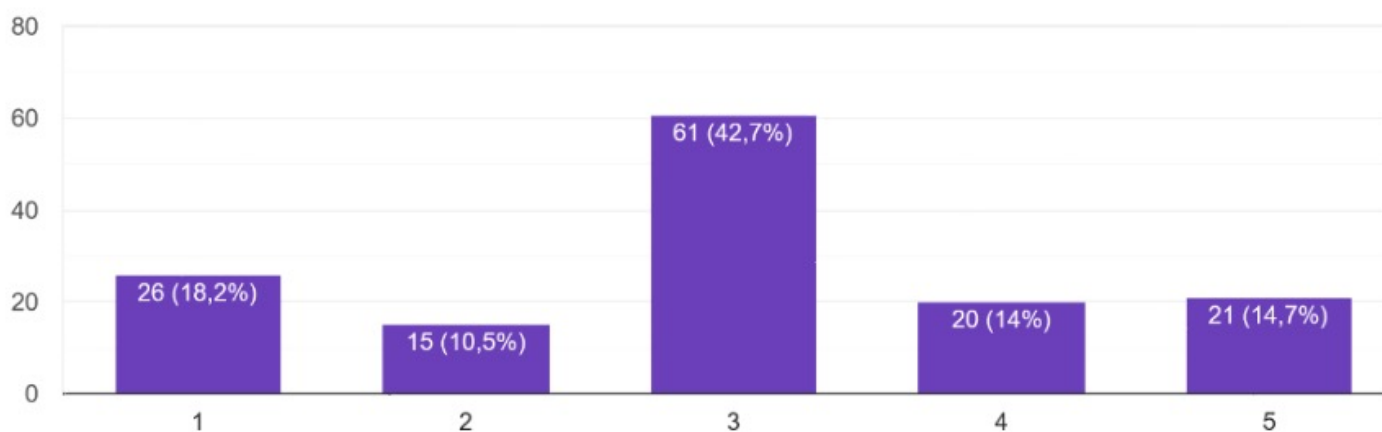
Idées ou propositions :

- Vision sur plus de 4 ans
- Point d'attention : Quelle liberté laissée aux paroisses ?
- Un projet missionnaire doit être défini au sein de chaque paroisse pour coller au mieux avec les réalités pastorales.

■ CRÉER UN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DIOCÉSAIN ?

29. Pensez-vous qu'il faille créer un délégué général diocésain ?

143 réponses

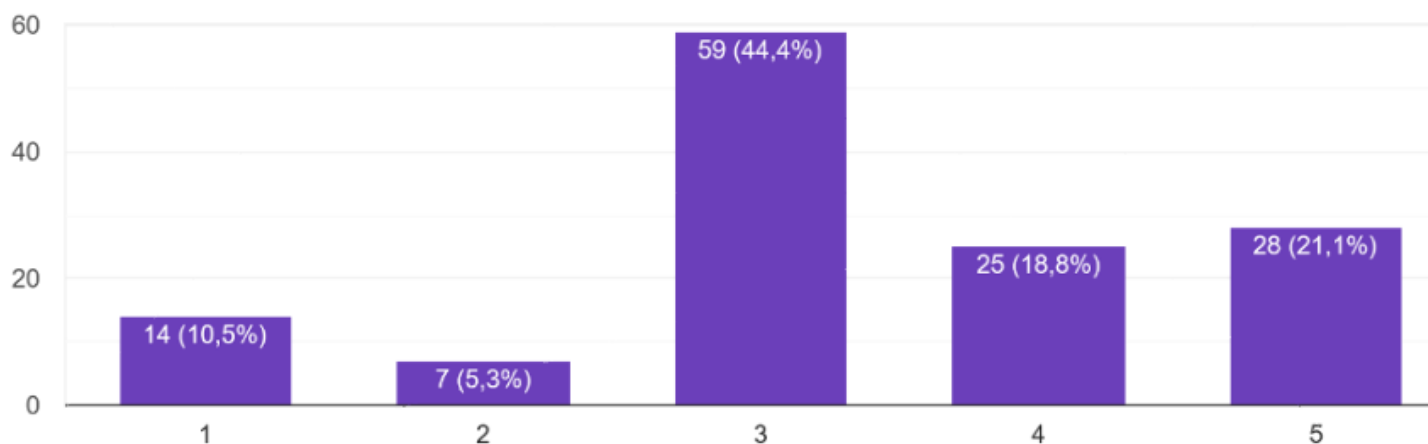


- Bénévole ou salarié ? Les avis sont partagés.

■ LA RÉORGANISATION DES SERVICES DIOCÉSAINS

30. Selon vous, une réorganisation des services diocésains est-elle nécessaire ?

133 réponses



■ LA FORMATION

31. Quelles sont vos attentes en matière de formation ?

77 réponses

Formations souhaitées, classées par ordre décroissant (au moins 2 réponses) :

- **Formation et accompagnement des acteurs pastoraux** (laïcs engagés, membres d'EAP...)
- **Formations bibliques**
- **Formations liturgiques**
- **Formations permettant d'acquérir des compétences en animation** (d'équipe, de groupe, d'une assemblée de parole...)
- **Formations pour approfondir, nourrir sa foi**
- **Formations théologiques** (pour tous, pour les laïcs)
- **Formation de base à la mission** (pour tous les chrétiens qui le souhaitent)
- **Catéchèse adulte** (pour ne pas s'appuyer sur des acquis).

Plusieurs soulignent qu'il y a déjà de nombreuses propositions et qu'il est difficile de répondre à toutes.

Attente forte de formations moins centralisées, au plus près du terrain, pas uniquement à Limoges.

Des formations **en proximité**. Les services diocésains doivent venir sur le terrain !

Des formations **adaptées à la vie de famille et professionnelle**, accessibles aux personnes qui travaillent à plein temps (durée, horaires, fréquence).

Des formations **en visio** (éventuellement suivies à plusieurs) : tenir compte des distances.

Des formations **en fonction des demandes, des besoins du terrain**.

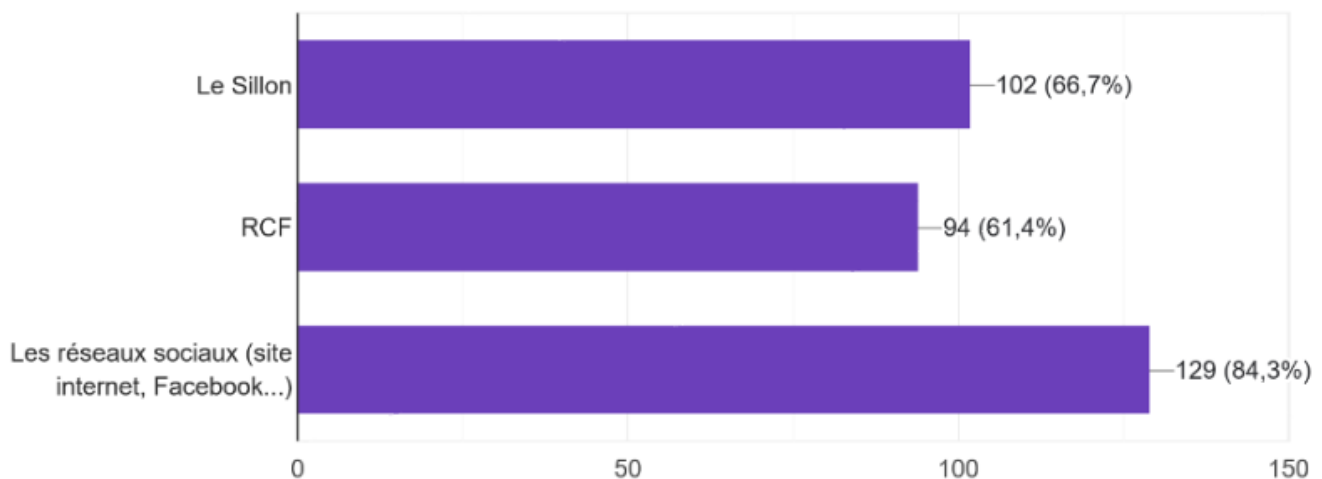
Quelques suggestions :

- créer une équipe volante de formateurs pour proximité avec acteurs locaux de la vie de l'Église.
- mutualiser les formations avec la Province
- une formation itinérante de disciples missionnaires, type Cléophas
- une formation transversale et « mixte » (prêtres et laïcs)
- des formations sous forme de MOOC

■ LA COMMUNICATION

32. Quel(s) support(s) de communication vous semblent les plus utiles pour le diocèse ?

153 réponses



Ces trois supports sont jugés utiles et complémentaires car ils ne touchent pas les mêmes publics / paroissiens.

« Tout moyen de rejoindre est bon car chaque moyen correspond à des âges ou des sensibilités diverses ».

Autres idées ou propositions :

- l'application O'Clocher
- la Newsletter
- le bouche à oreille
- la communication de proximité (affiches – messages – visites).

Quelques suggestions (émanant du questionnaire ou des comptes-rendus d'équipe) :

- passer au numérique pour Le Sillon
- pourquoi ne pas avoir un petit journal par doyenné ?
- il faut dans les paroisses des référents (faisant le lien avec le pôle com diocésain).

Tenir compte de ceux qui sont ultra connectés comme de ceux qui ne le sont pas du tout.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Le conseil pastoral diocésain ayant été plébiscité, il restera à le constituer en précisant les modalités de sa composition et de son fonctionnement.

Une réforme du fonctionnement des Services diocésains est souhaitée pour construire une meilleure proximité avec les communautés chrétiennes en termes de formation et de communication.

Les services diocésains, pour plus de cohérence, seront regroupés selon le nouvel organigramme de la Conférence des Évêques de France. Pour répondre aux besoins fortement exprimés, plutôt que de faire des propositions destinées à tous, ils seront invités à se déplacer dans les paroisses pour répondre au plus près à la demande exprimée.

Une équipe diocésaine composée de l'évêque ou son représentant, des responsables ou représentants des différents services et de membres appelés, pourrait tourner régulièrement (quelques jours par mois) dans les paroisses pour les visiter, se mettre à l'écoute, répondre aux demandes de formation et stimuler la dimension missionnaire. Cela n'empêchera pas des initiatives de niveau diocésain quand le besoin s'en fera sentir, mais on fera en sorte que les services diocésains soient le plus possible sur le terrain, à la rencontre des acteurs paroissiaux.

Prière pour le futur ÉVÊQUE DE LIMOGES



Dieu notre Père, ton Fils Jésus a choisi
lui-même les Apôtres

pour sanctifier ton peuple,
le conduire et lui annoncer l'Évangile.

Nous t'en prions, accorde à notre Église
diocésaine un pasteur doux et humble
de cœur,

qui saura nous affermir dans la foi, nous
guider dans la recherche de ta volonté
et nous accompagner dans notre
mission de baptisés.

Que ton Esprit Saint soutienne celui qui
acceptera cette nouvelle mission

Prépare-nous à accueillir
avec un cœur large et bienveillant
celui qui sera choisi

comme évêque de Limoges et
successeur de saint Martial.
Nous te le demandons de tout notre
cœur, par l'intercession de nos saints
Limousins et par Jésus le Christ,
notre Seigneur.

Amen